

SEEAUX

bulletin municipal d'information



**LE NOUVEAU GYMNASE
DES BLAGIS**



décorez
fonctionnellement
votre cadre
principal...

CUISINES
J.M.

vosre ensemblier

...vous propose PROJETS ET DEVIS GRATUITS

Magasin d'exposition :

25, rue Jean-Longuet, 92290 Châtenay-Malabry ☎ 702.25.98

INSTALLATIONS - AGENCEMENTS - COORDINATION COMPLÈTE DES TRAVAUX - ÉLECTRO-MÉNAGER



B. COMBETTE Agent général

Diplômé École Nationale d'Assurances

31 bis, avenue de Robinson - 92290 CHATENAY-MALABRY - ☎ 661.16.63



**les menuiseries
scéennes**

97, av. de Bourg-la-Reine
92330 SCEAUX - ☎ 660.12.40

**AGENCEMENT - DÉCORATION
AMÉNAGEMENT - RESTAURATION**

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE

PAVILLONS
RÉNOVATION CUISINE
SALLE DE BAIN

CHAUFFAGE
MAZOUT
GAZ

COUVERTURE
Spécialité Ardoise

Dépannage dans les 24 heures

C. DELAHAIS

1, rue Robert-Marchand
92260 Fontenay-aux-Roses

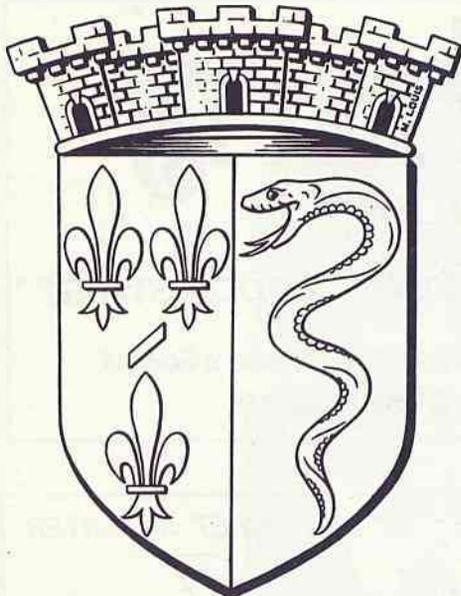
☎ **660.72.51**

A votre service dans la rue piétonne

VOTRE NOUVEAU BOUCHER

BOUCHERIE - VOLAILLES - LABEL EXTRA
SPÉCIALITÉS : côtes de bœuf, brochettes

D. Allard
90, rue Houdan à Sceaux
☎ 661.02.55



SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

18^e année – N° 79
Nov.-Déc. 1977

Rédaction

Mairie de Sceaux, 92330 SCEAUX
Tél. 661.29.50

**Administration
Publicité
Petites annonces**

SEBMIS

Société d'Édition du Bulletin Municipal
d'Information de Sceaux

*Association déclarée
régie par la loi du 1^{er} juillet 1901*

122, rue Houdan, 92330 SCEAUX
Tél. : 661.29.50 - Poste 360

Imprimerie « La Cootypographie »
6 bis, rue Denis-Papin
92600 ASNIERES

ÉDITORIAL : Nos meilleurs vœux pour 1978 !	3
PARTICIPATION : désignation de conseillers municipaux délégués de quartiers	7
A NOS ANNONCEURS : Mise en garde	8
LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE	9
LES SCÉENS, LEURS EMPLOIS ET LEURS LOGEMENTS EN 1975	11
LE VIEUX SCEAUX : Amélioration de l'habitat	16
ENSEIGNEMENT	
La rentrée dans les écoles communales	19
Semaine européenne à l'École Centrale	20
Association autonome de parents d'élèves des écoles primaires et maternelles	20
Connaissez-vous la Caisse des Écoles ?	21
Au Lycée Lakanal	22
XII ^e Semaine de l'orientation scolaire, de la formation professionnelle et de l'édu- cation permanente, à Bourg-la-Reine	23
ACTION SOCIALE	
Pour les mamans	24
Association d'aide à domicile aux personnes âgées de Sceaux	25
Foyer-restaurant du troisième âge	25
Le repas annuel des Anciens	26
Le Club des Aînés en Alsace	26
U.N.A.F.A.M. (Section des Hauts-de-Seine)	27
Fondation Claude Pompidou – A.F.N.A.V.	27
Journées du Sang	27
CULTURE ET LOISIRS	
Exposition « Les Peintres Scéens invitent leurs amis »	28
Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux	28
ASSOCIATIONS	
Les Scouts d'Europe	29
Groupe Scéen pour la Participation Locale	30
Mouvement A.T.D. – Quart-monde	30
Lions Club de Sceaux	30
Frère des Hommes	31
LOISIRS ET SPORT	
De nouveaux équipements sportifs dans le quartier des Blagis	32
Opération « Sauvegarde de l'eau » à la Piscine des Blagis	33
A.S.A.S. – Section Tennis	33
Élan Gymnique Scéen	33
CROSS DE LA VILLE DE SCEAUX	34
La Boule Scéenne	36
Karaté-Club Scéen	36
Institut de formation d'animateurs de collectivités des Hauts-de-Seine (I.F.A.C. 92)	36
ÉTAT CIVIL	37
RÉVISION ANNUELLE DES LISTES ÉLECTORALES	38
SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS	39
PETITES ANNONCES	40

STUDIO - SUD

Reportages photographiques

☎ 661.04.85

Toutes assurances

CABINET ROBERT

Incendie - Accidents
Risques divers - Vie - Assurances Recours

151, rue Houdan
(Près de Multi-Sceaux)

33, rue Houdan
(Quartier du Centre)

☎ 660-17-45 +

☎ 702-04-85

92330 SCEAUX

shany

Boutique

Prêt à Porter Sportswear

2, rue Marguerite-Renaudin à Sceaux

☎ 661.24.39

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE - BOIS DÉTAIL

RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS

Aménagement et transformation

d'appartements, de locaux industriels et publics

Ets CHATEAU

86, rue Houdan - 92330 SCEAUX

☎ 661-01-25

Accès véhicules : 10, rue Michel-Charaire

CREATIONS - COUTURE - PRÊT A PORTER

Dina I

12, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX

☎ 350.21.19

SPECIALISTES
TELEVISION COULEUR

agrés

PHILIPS - RADIOLA

PATHE-MARCONI

BARCO

TÉLÉ-BLAGIS

CENTRE COMMERCIAL DES BLAGIS

92330 SCEAUX - Tél. : 350-15-00



SPECIALISTES HAUTE-FIDELITE

agrés DUAL

INSTALLATION DE CUISINE

DEVIS GRATUITS

INSTALLATEURS
MENAGISTES

agrés E.D.F.

VEDETTE - BRANDT

MIELE - PHILIPS

RADIOLA - THERMOR

Galathée 2000

PRÊT A PORTER JEUNES FEMMES

STYLE 20 ANS

Place de l'Eglise - SCEAUX

☎ 660-82-10

ENTRÉE LIBRE

Tous les cadeaux
classiques ou rétros

Encadrements

Abat-jour

LE CHARME

La GLORIETTE

4, rue Florian
92330 SCEAUX

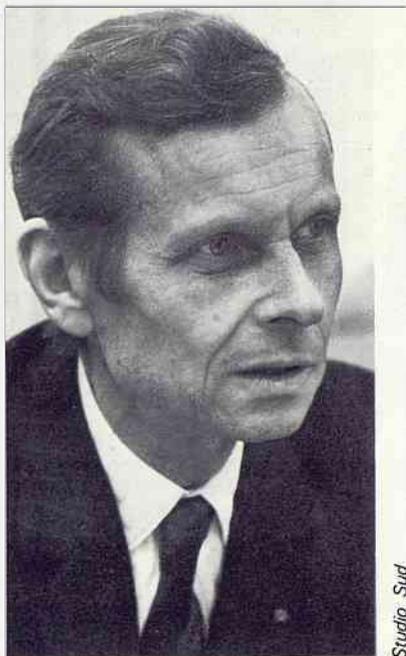
☎ 350.46.10



LE COFFR'A JOUETS

RUE PIÉTONNE A SCEAUX - ☎ 661.09.71

vous attend...



Studio Sud

Nos meilleurs vœux pour 1978 !

Par E. GULDNER, Maire de Sceaux,

Conseiller général des Hauts-de-Seine, Conseiller régional d'Ile-de-France

L'année 1977 touche à sa fin. Pour la majorité des Français et pour beaucoup de Scéens, elle aura été une année difficile à cause du chômage et de la hausse des prix.

Au niveau de la gestion municipale, la mauvaise conjoncture économique a aussi eu ses répercussions, notamment en accroissant les dépenses et en rendant le crédit plus rare et plus cher. Raison de plus pour ne pas passer sous silence quelques événements heureux de l'année.

Le plus important est, certainement, le prolongement de la ligne de Sceaux du R.E.R. jusqu'au Châtelet, qui a été inauguré par le Président de la République le 8 décembre ; cette réalisation, attendue depuis longtemps, due essentiellement à la volonté persévérante du Conseil d'administration du District de la Région parisienne, puis du Conseil régional d'Ile-de-France, de consacrer chaque année les deux tiers des recettes de la Région au développement des transports en commun, simplifiera grandement la vie des Scéens qui travaillent à Paris ou dans une autre commune de la Couronne.

Une autre réalisation de 1977, moins immédiatement perceptible, mais capitale pour beaucoup d'habitants des Blagis, dont les logements, à chaque pluie torrentielle, étaient inondés, a été la pose d'un collecteur d'eaux pluviales de très grand diamètre, passant sous les buttes de Sceaux et de Fresnes (à 45 m de profondeur à certains endroits) et amenant les eaux de ruissellement dans la Seine ; cette opération difficile et coûteuse a été entièrement financée par le Département.

C'est en 1977, aussi, qu'ont été terminés et mis en service le nouveau gymnase et la nouvelle école maternelle des Blagis, financés essentiellement par la Ville ; nous n'avons pas fait d'inauguration officielle de ces équipements, mais nous organiserons, au cours du mois de janvier à des dates qui vous seront annoncées par ailleurs, une journée « portes ouvertes », afin que tous les habitants qui s'y intéressent puissent les visiter et les voir fonctionner.

Je rappelle, enfin, parmi les événements de 1977 qui méritent de figurer dans nos annales, la remise du Drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe à la Ville de Sceaux, en récompense des efforts accomplis depuis douze ans par la Municipalité, le Centre Scéen des Amitiés Internationales, les associations locales et l'ensemble de la population en vue de favoriser les échanges internationaux et la compréhension entre les peuples.

L'année qui s'achève a été marquée aussi par les élections municipales qui ont entraîné un rajeunissement sensible du Conseil municipal. La campagne électorale elle-même a été salutaire et a permis une utile confrontation des opinions. Dans notre programme électoral, nous avions, entre autre, promis de développer encore la participation des citoyens à la gestion des affaires communes. Après notre réélection, j'ai chargé spécialement l'un des maires adjoints, M. Jean-Louis OHEIX, de mettre en œuvre toutes les formes de participation : praticables, étant bien entendu que toutes celles qui existent déjà de longue date dans notre ville sont maintenues, en particulier la gestion décentralisée de nombreux équipements sociaux, culturels ou sportifs par des organismes dont les conseils d'administration comprennent (souvent en majorité) des membres extérieurs au Conseil municipal.

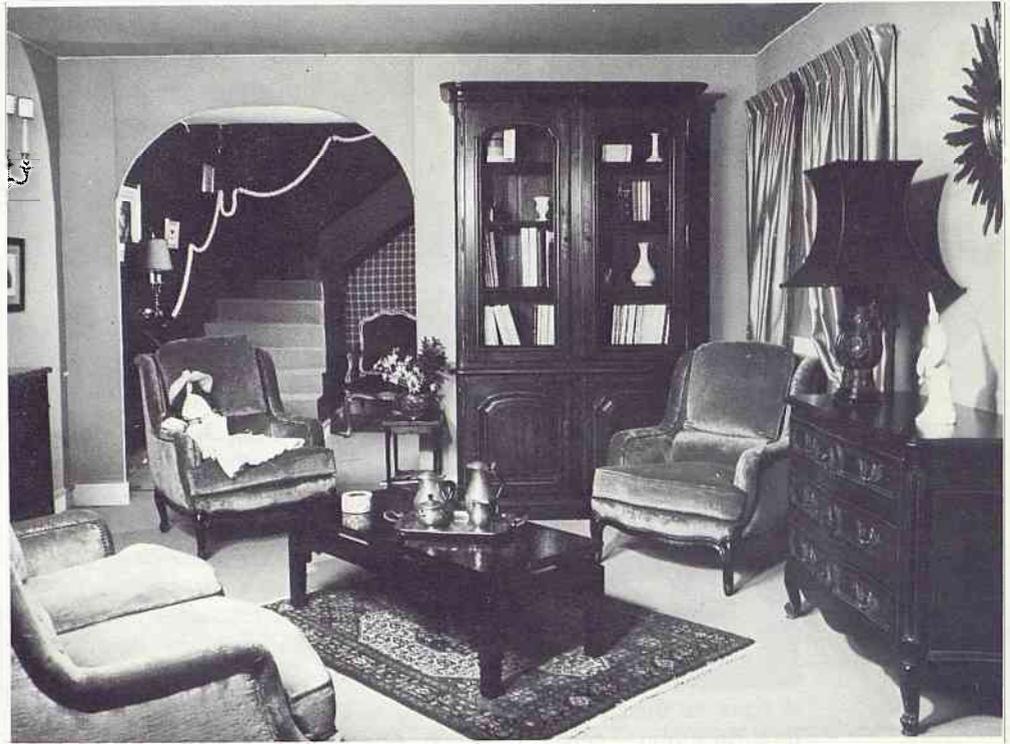
Je suis en mesure, aujourd'hui, de vous annoncer un certain nombre de décisions importantes, qui sont le fruit de nos réflexions et discussions à ce sujet.

1. Désignation de délégués de quartiers : la Ville a été divisée en huit quartiers ; pour chacun d'eux, un Conseiller municipal a été spécialement désigné pour faire la liaison entre les habitants et la Municipalité ; ce Délégué doit être à l'écoute de la population, déceler ses besoins et ses problèmes, recueillir ses doléances et ses suggestions.

Les noms, adresses et numéros de téléphone de ces délégués vous sont indiqués par ailleurs.

2. Des Comités de quartier, comprenant des représentants qualifiés des habitants du quartier, vont être mis en place ; ces comités assisteront et conseilleront le Délégué de quartier, qui présidera leurs réunions et qui organisera, chaque fois que cela paraîtra utile, des réunions publiques de quartier.

S
A
D



137, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 660.03.94

L. POUZADOUX - J.-P. BEAUHAIRE, DÉCORATEURS A.E.E.B.

Canapés - Bibliothèques - Tapisserie - Tenture murale

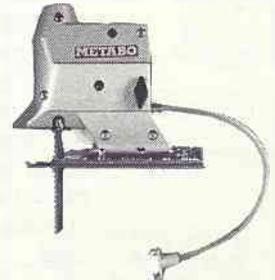
Pour vos cadeaux de fin d'année

PEROMAT

**FOURNITURES
POUR PEINTRES
GROS ET DÉTAIL**

18, avenue Jean-Perrin - SCEAUX - 660.27.97

vous propose à Sceaux avec remise promotionnelle



Metabo

**Le plus grand programme
du monde pour le bricolage**

Service après-vente

Stationnement facile

→

3. Les Commissions extra-municipales (comprenant des conseillers municipaux et des représentants non élus de la population) sont multipliées et composées de telle manière qu'elles comprennent des délégués des associations locales représentatives et des représentants qualifiés des différentes catégories d'habitants. Voici la liste des commissions actuellement constituées ou sur le point de l'être.

Dans le secteur de l'Urbanisme fonctionnent ou vont fonctionner les six commissions extra-municipales suivantes :

- Commission du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols), animée par M. Pierre RAYNAUD ;
- Commission du patrimoine vert, animée par M. André HERZOG ;
- Commission du Vieux Sceaux, animée par M. Paul MERMET ;
- Commission de la circulation et du stationnement et Commission des transports en commun, animées toutes deux par M. Michel DUFOURCOQ-LAGELOUSE ;
- Commission de l'Îlot Charaire, animée par M. Michel PIQUARD.

Ce dernier, en sa qualité de Maire adjoint délégué à l'urbanisme, est chargé de coordonner les travaux de l'ensemble des commissions du secteur de l'urbanisme.

La Commission extra-municipale de l'Enseignement est élargie et comprend désormais le Délégué départemental de l'Enseignement primaire, les chefs des établissements d'enseignement primaire et secondaire de la ville, les représentants des associations de parents d'élèves.

Dans le secteur culturel, la Commission extra-municipale permanente de la Bibliothèque continuera naturellement de fonctionner ; mais, en outre, des commissions temporaires seront constituées en vue d'étudier les solutions à apporter à des problèmes particuliers, par exemple à celui de l'initiation artistique en milieu scolaire.

Dans le secteur social, fonctionne, à côté du Bureau d'Aide Sociale et des organismes et associations à but social, une Commission extra-municipale des affaires sociales, chargée de réfléchir à l'ensemble des problèmes sociaux qui se posent dans notre ville.

La Commission extra-municipale des marchés (de produits) est maintenue et réorganisée.

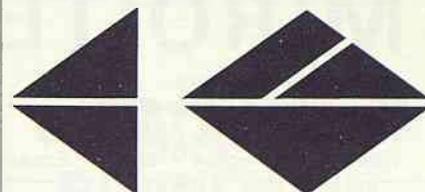
4. Les commerçants et les artisans, dont les fonctions sont importantes dans la Ville, ont des problèmes spécifiques ; c'est pourquoi la Municipalité a pris l'initiative de les réunir de temps à autre, afin de mieux connaître leurs besoins et de se concerter avec eux. Les premières réunions ont déjà eu lieu : celle des commerçants du Centre, le 14 novembre, et celle des commerçants des Blagis, le 14 décembre. Les commerçants des autres quartiers seront à leur tour conviés à rencontrer la Municipalité après les fêtes.

Cet ensemble de mesures offre à un grand nombre de Scéens, la possibilité de s'intéresser à la vie de la cité et de participer aux décisions qui les concernent.

Hélas ! L'horizon 1978 reste sombre, particulièrement du point de vue économique. L'homme de la rue ne peut s'empêcher de poser la question : comment cela se fait-il, étant donné que l'humanité dispose maintenant des moyens techniques permettant de produire assez pour assurer à tous les hommes un niveau de vie convenable ? L'explication, c'est l'impuissance des états et des individus à surmonter leurs égoïsmes, leur agressivité et leurs divisions. La loi de la jungle régit encore les rapports entre les états avec pour conséquences, d'une part, que chaque pays est amené, pour assurer sa sécurité – tant bien que mal – à consacrer une partie énorme de sa production aux armements et, d'autre part, que le destin des peuples les plus pauvres est dramatique. Et à l'intérieur de chaque pays, quel que soit son régime politique, aucun gouvernement n'est encore parvenu à satisfaire convenablement l'aspiration simultanée de l'homme à la justice et à la liberté.

Aujourd'hui, grâce au développement prodigieux des communications, l'organisation internationale pourrait faire des progrès importants. Et grâce à l'éducation et à la culture, qui se généralisent, les hommes devraient mieux surmonter leurs pulsions possessives et agressives. Sur le seuil de la nouvelle année, je ne saurais formuler de meilleur vœu que celui-ci : que tous les gouvernants et, aussi, tous les gouvernés écoutent davantage la voix de la sagesse et de la fraternité !

→



Charles Gérard
JOAILLIER-FABRICANT

102, rue Houđan
92330 SCEAUX
TÉL. 661.02.14



notre poinçon de Maître

**VOS BIJOUX
ASSURÉS**
tous risques
GRATUITEMENT
pendant un an*

pour ce nouveau service

Charles Gérard
a souscrit un contrat
ABEILLE-PAIX
N° 2040253

auprès de
JACQUES BONNEMAIN
Assureur-Conseil

*offre valable à partir
du 1^{er} décembre 1977
pour
tout achat de bijoux
de 1.000 à 10.000 F

MIROITERIE 102

Raymond
DJIAN

ANTONY

Ateliers et bureaux
102, avenue Aristide-Briand
Tél. : 666.09.66 - 237.23.10
Vitrerie : demi-gros - détail - Encadrements

ISOBAIE

Magasin d'exposition
29, avenue Aristide-Briand
Grand choix de cadeaux
Dépositaire CHRISTOFLE

PLOMBERIE - COUVERTURE - CHAUFFAGE
SERVICE DÉPANNAGE RAPIDE



Qualification
O.P.Q.C.B. 321, 317, 524
Agréé Gaz de France



entreprise PRIEZ

22, 24, rue d'Estienne-d'Orves
92260 FONTENAY-AUX-ROSES
☎ 350-24-40 et 24-41

Le passé Le présent

Copies de meubles de styles
en bois fruitier et de placage
Lustrerie - Literie - Objets d'Art - Cadeaux
Achats d'Ancien...

Ouvert le dimanche matin
198, rue Houdan ~ SCEAUX ☎ 660-12-94

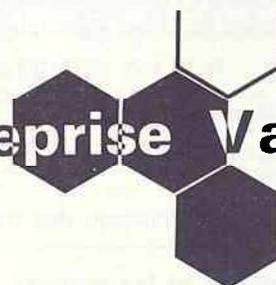
Une nouvelle entreprise de nettoyage à Sceaux

S T E M

18, avenue Jean-Perrin - 92330 SCEAUX
☎ 660.10.93

NETTOYAGE DE VITRES - NETTOYAGE DE MOQUETTES
DÉPOUSSIÉRAGES DIVERS
ENTRETIEN JOURNALIER
DE BUREAUX, ESCALIERS, USINES, ÉCOLES, ETC.
Fournisseur des administrations
DEVIS GRATUITS

entreprise Valladon



Maçonnerie - Carrelage - Couverture
Chauffage - Plomberie
Magasin d'exposition

9, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX - ☎ 661-03-38

Abattage et arrachage mécaniques

ENTREPRISE D'ÉLAGAGES DE PARCS ET JARDINS

Robert ANDREOLI

38, rue des Aulnes - 92330 SCEAUX
☎ 702.96.47 et 41.15

FOURNITURES POUR PEINTRES
VERRES A VITRES - GLACES - MIROITERIE

SOCIETE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

91, avenue Aristide-Briand - 92160 ANTONY
☎ 666.34.35

Outillages - Peintures - Papiers peints, plastiques muraux



POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

71, rue Houdan - Sceaux Tél. 661.03.04

**PEINTURES
PAPIERS PEINTS
QUINCAILLERIE**

moquette/décors

location de shampooineuses à moquettes

10, rue des Écoles - 92330 SCEAUX - ☎ 702.04.86

**PARQUETS
VITRIFICATION
SOLS PLASTIQUES
MOQUETTES**

Redescendant au niveau municipal, je souhaite qu'en deçà de nos divergences philosophiques et politiques, nous restions une communauté unie pour la défense des intérêts bien compris de notre cité, j'entends les intérêts de toutes les catégories de citoyens : jeunes, actifs et personnes âgées, patrons et ouvriers, enseignants, élèves et parents d'élèves, commerçants et consommateurs, pauvres et riches, bien-portants et handicapés ; ces intérêts sont souvent contradictoires et il nous appartient de les pondérer et de les arbitrer. Nous ferons de notre mieux. Mais, pour bien faire, nous avons aussi besoin de votre aide à tous. Car la meilleure gestion et les meilleurs règlements restent inefficaces si les citoyens ne font pas preuve d'un minimum d'esprit civique. Deux exemples seulement : même avec une légion de cantonniers, il est impossible d'assurer la propreté de la ville, si d'aucuns jettent leurs papiers n'importe où et laissent leur chien satisfaire ses besoins sur les trottoirs ; et le problème du stationnement est insoluble si les personnes valides ne consentent pas à faire 200 mètres à pied. Prenons donc tous ensemble l'engagement de faire notre possible pour qu'en 1978, Sceaux soit, pour chacun de nous, un cadre de vie encore plus accueillant et plus agréable.

E. GULDNER

PARTICIPATION

Désignation de conseillers municipaux délégués de quartiers

Quartier 1 : Clos Saint-Marcel - Gare de Robinson

Paul MERMET
15, rue des Clos Saint-Marcel - Tél. 702.86.07

Quartier 2 : Chêneaux - Hauts Sablons

Michel DUFOURCQ-LAGELOUSE
153, rue Houdan - Tél. 660.60.76

Quartier 3 : Squares - Pépinières - Fontenay

Jean-Pierre PETIT
43, rue de Fontenay - Tél. 661.15.83

Quartier 4 : Centre (subdivisible en secteurs)

Bruno PHILIPPE
5, allée Bernadotte (Résidence Penthievre) - Tél. 702.01.42

Quartier 5 : Blagis

Germaine BARDIN
34, avenue Jean-Perrin - Tél. 702.55.34

Quartier 6 : Marne - Musiciens

Geneviève STREIT
3 bis, rue de la Marne - Tél. 702.38.56

Quartier 7 : Franklin-Roosevelt - Colbert - Lakanal

Adolphe LESUR
45, avenue du Président Franklin-Roosevelt
Tél. 661.07.99 (Mardi et jeudi de 9 h à 12 h ; mercredi de 16 h à 19 h).

Quartier 8 : Parc - Trévisse

Jean-Paul MARTINERIE
15, allée de Trévisse - Tél. 660.05.56

Un plan de Sceaux comportant les limites exactes des différents quartiers sera publié dans le prochain numéro du Bulletin municipal.

JACQUES BONNEMAIN

Agent général
Sociétés
ABEILLE-PAIX

*auprès de qui
vous trouverez
à tous moments
la solution
à vos questions
d'ASSURANCES*

31 rue Houdan
92330 SCEAUX
1^{er} étage
Tél. 660.59.27



la Paix

- ACCIDENTS
- INCENDIE
- VOLS
- RISQUES DIVERS
- VIE • RETRAITE
- ASSURANCE GRATUITE
BIJOUX CHARLES GÉRARD

A nos annonceurs

MISE EN GARDE

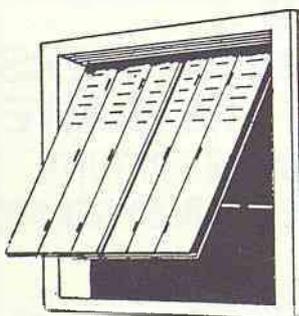
Les agissements de démarcheurs peu scrupuleux qui n'hésitent pas à se prévaloir de la Municipalité (ou d'organismes péri-municipaux) et même, pour certains, à présenter des lettres accréditives truquées pour faire signer des contrats de publicité concernant des publications à caractère strictement privé, nous conduisent une fois de plus à rappeler :

- que le Bulletin Municipal d'Information est édité, sous la responsabilité de la Municipalité, par la SEBMIS (Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux), association sans but lucratif dont le siège est à la Mairie de Sceaux (122, rue Houdan) ;
- que seule la SEBMIS est habilitée à recueillir des annonces publicitaires à paraître dans le Bulletin Municipal d'Information ;
- que la personne déléguée par la SEBMIS doit être en mesure de présenter une lettre accréditive sur papier à en-tête de la SEBMIS (impression en gris et rouge ; attention aux photocopies) et portant, manuscrite au stylo bleu, la signature qui est reproduite ci-dessous.



Jean-Louis OHEIX,
Maire adjoint
Vice-Président de la SEBMIS

Ets BASSEREAU



Fabrique - Pose
Entretien et répare

**STORES TOILES
VENITIENS
TOUTES FERMETURES**

3, rue des Coudrais
92330 SCEAUX
☎ 660-15-99

Entreprise Générale de Nettoyage
Ponçage — Vitrification

TOUS PARQUETS

ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX,
MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien

La Folie Bessin - 91400 ORSAY
☎ 928-77-21

Les Cérémonies du 11 novembre

Les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées comme à l'accoutumée dans une atmosphère de recueillement et de ferveur.

Le cortège traditionnel s'est formé au rond-point Guy-Flavien : les drapeaux des Anciens Combattants et des Associations, le Maire et le Conseil Municipal, les Anciens Combattants, les enfants des écoles de la Ville et de nombreux citoyens et citoyennes de Sceaux se sont dirigés vers la Mairie en empruntant l'avenue Franklin-Roosevelt et la rue Houdan.

Avec de nombreuses autres personnes venues directement, les membres du cortège prirent place dans la cour de la Mairie autour du Monument aux morts, au son de la marche de la 2^e D.B.

M. GULDNER, Maire de Sceaux, prononça tout d'abord l'allocution suivante :

« C'est aujourd'hui le cinquante-neuvième anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, qui a mis fin à la plus pénible et la plus sanglante guerre de notre histoire. »

Cette fête de la victoire – la plus grande victoire militaire française, car elle a été le fruit et le couronnement de quatre années d'héroïsme et d'efforts inouïs – est aussi la journée du souvenir.

L'histoire de notre pays, y compris l'histoire récente, est, comme celle de tous les pays, jalonnée de guerres. Le cheminement de l'humanité pour sortir de la barbarie, pour progresser sur la voie de la justice, de l'intelligence et de la liberté est en effet très lent et douloureux, un vrai chemin de croix, marqué par des rechutes nombreuses. La naissance, la formation et la survie des nations ont exigé, hélas, beaucoup de sang et de larmes ! La liberté et l'indépendance ne sont pas données gratuitement.

L'idée que les citoyens puissent être amenés à faire la guerre pour défendre leurs pays et, donc, que des hommes s'entre-tuent parce qu'ils appartiennent à des pays ennemis, entre difficilement dans la tête de jeunes générations qui n'ont pas vécu, comme nous, les invasions successives et les occupations du territoire. Et pourtant, le phénomène se produit encore tous les jours sur les autres continents ! Le risque de guerre existera tant qu'il n'y aura pas d'organisation internationale suffisamment forte pour arbitrer les conflits et disposant d'une armée internationale capable de faire respecter ses arbitrages. Aussi longtemps que la sécurité des peuples ne sera pas assurée de cette manière, les efforts de désarmement ne seront qu'un jeu de cache-cache où le plus perfide gagne, et ne pourront avoir que des effets très limités.

Quoi qu'il en soit, c'est un devoir élémentaire de justice et de reconnaissance pour nous, de nous souvenir de ceux qui ont payé de leur vie la liberté, l'indépendance et le bien-être dont nous bénéficions. Et d'abord, ayons une pensée émue pour ceux de nos pères, de nos enfants, de nos parents, de nos camarades qui sont morts au cours de la Grande Guerre de 1914/1918, de ceux qui sont tombés durant la guerre de 1939/1945 et de ceux qui ont laissé leur vie en Indochine et en Afrique du Nord. Hélas, ils se comptent par millions ! Et leur absence se fait cruellement sentir dans



La lecture du Livre d'Or



M. le Maire entouré des Présidents Brizou et Quintero

beaucoup de nos familles et dans le pays. Nous avons parmi et autour de nous, leurs veuves, leurs mères, leurs orphelins. En ce jour de souvenir, nous pensons aussi à tous ceux qui, depuis le fond des âges, se sont sacrifiés pour défendre l'existence, l'intégrité ou l'indépendance de la France.

Nous allons refléurir le monument élevé à leur mémoire. Pussions-nous aussi tirer de leur sacrifice la leçon qui s'impose, à savoir que les communautés humaines, la France comme les autres, sont fragiles comme les individus, et qu'il ne faut pas les affaiblir à la légère par nos luttes intestines, en oubliant tout ce qui nous unit. Car, que nous le voulions ou non, nous sommes tous embarqués sur le même bateau.»

Vinrent ensuite le dépôt des gerbes, la lecture du Livre d'Or, la Sonnerie aux morts, suivie d'une minute de silence, du « Cessez-le-feu » et de la Marseillaise.

Aussitôt après, le cortège devait se reformer pour se rendre au Cimetière où une gerbe fut déposée au Monument aux morts de 1870. Après l'envoi des couleurs, la nombreuse assistance défila devant les tombes de ceux qui, tombés au cours des dernières guerres, sont inhumés dans le cimetière communal.



Un « Bœuf gros sel » bien sympathique

Après les cérémonies, il restait pour les Anciens Combattants et la Municipalité à satisfaire aux deux traditions combien sympathiques du Vin d'honneur aux Baraque-

ments et du « Bœuf gros sel » à l'Ancienne Mairie ; ce qui fut fait et bien fait sous le signe d'une amitié que les années qui passent n'émeussent pas, bien au contraire.

Association des Anciens Combattants de Sceaux

L'association des Anciens Combattants de Sceaux rappelle qu'elle tient une permanence le premier dimanche de chaque mois à l'ancienne Mairie (salle du rez-de-chaussée). Exceptionnellement au mois de février, cette permanence aura lieu le deuxième dimanche, **soit le 12 février 1978.**

Amicale des Officiers de Réserve des Hauts-de-Seine Section de Sceaux

Les Officiers de Réserve de la Section de Sceaux se sont réunis le 20 octobre 1977 à 18 h 30 à la Gendarmerie de Sceaux.

Le colonel ARNAUD, Délégué militaire départemental, a fait une causerie sur « Le rôle et les fonctions d'attaché des Forces Françaises à l'étranger. »

Après avoir rappelé leur origine récente puisque datant de 1970 (antérieurement les ambassades comprenaient seulement des Conseillers politiques), le Colonel ARNAUD nous a parlé de leurs missions nombreuses et variées, des moyens très limités dont ils disposent. Par des exemples précis, il nous a montré leur rôle dans certaines situations délicates.

Pour être nommé attaché des Forces Françaises à l'étranger un Officier doit avoir des titres d'État-Major et bien connaître la langue du pays concerné.

Il sera ensuite soumis à un stage de six mois pour l'étude du matériel militaire, de la structure de l'armée et de la marine, des problèmes techniques, etc.

En conclusion, le Colonel ARNAUD nous a fait part de l'impression de solitude que ressent souvent l'attaché militaire ; il nous a parlé des qualités morales, intellectuelles et physiques dont il doit faire preuve et de sa « rentabilité » nécessaire.

Cette causerie a été très appréciée et de nombreux officiers ont posé des questions à l'orateur.

La prochaine réunion est prévue pour le jeudi 15 décembre 1977 à 18 h 30 à la Gendarmerie de Sceaux.

Tous les Officiers de réserve de l'arrondissement d'Antony y sont cordialement invités.

Les Officiers de réserve trouveront auprès de notre camarade CÉLO (8, avenue de Verdun à Sceaux - Tél. 702.44.66), Président de la Section de Sceaux, des bulletins d'adhésion à l'amicale ainsi que le meilleur accueil pour tous les renseignements qui leur seraient nécessaires.

Association des Hauts-de-Seine des Anciens Combattants Français Évadés de France et Internés en Espagne (Guerre 1939/1945)

L'Association invite les anciens Évadés de France à se faire connaître afin de se rassembler et de faire valoir leurs droits éventuels.

Délégué : M. Jean-Claude MONTAGNE, 35, rue Salvador-Allende, 92220 BAGNEUX - Tél. 655.63.36.

Siège social et permanence : Cercle des Combattants, place de l'Hôtel-de-Ville, 92400 COURBEVOIE - Deuxième et quatrième samedi de chaque mois, de 9 h à 12 h.



**Faites confiance
aux annonceurs
de ce bulletin**

Ginestet CHEMISERIE
NOUVEAUTÉS
47, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 350.00.03

Les Scéens, leurs emplois et leurs logements en 1975

Par Paul MERMET, Conseiller municipal

En 1975, un recensement général de la population française a eu lieu. Il a eu pour but non seulement de dénombrer les habitants, mais aussi de connaître les principales caractéristiques de la population : âge, emploi, logement..., à l'exclusion de toutes données financières sur les revenus ou les loyers par exemple.

On imagine aisément que les délais de traitement d'une telle masse d'informations soient longs. C'est pourquoi, nous ne disposons qu'aujourd'hui de résultats assez détaillés (1) par commune permettant une analyse des grands traits de notre commune et de ses habitants.

La population : chiffre global stable depuis 1968 mais vieillissement malgré l'arrivée de nouveaux Scéens

Le nombre d'habitants à Sceaux n'a quasiment pas changé depuis 1968 : 19 590 habitants en 1975 contre 19 892 en 1968. Cette diminution moyenne de 0,2 % par an est identique à celle des Hauts-de-Seine alors que la Région d'Île-de-France connaissait une croissance de 0,8 %.

Cependant, la population a vieilli malgré

l'arrivée à Sceaux de 7 715 nouveaux habitants, soit 39 % de la population actuelle.

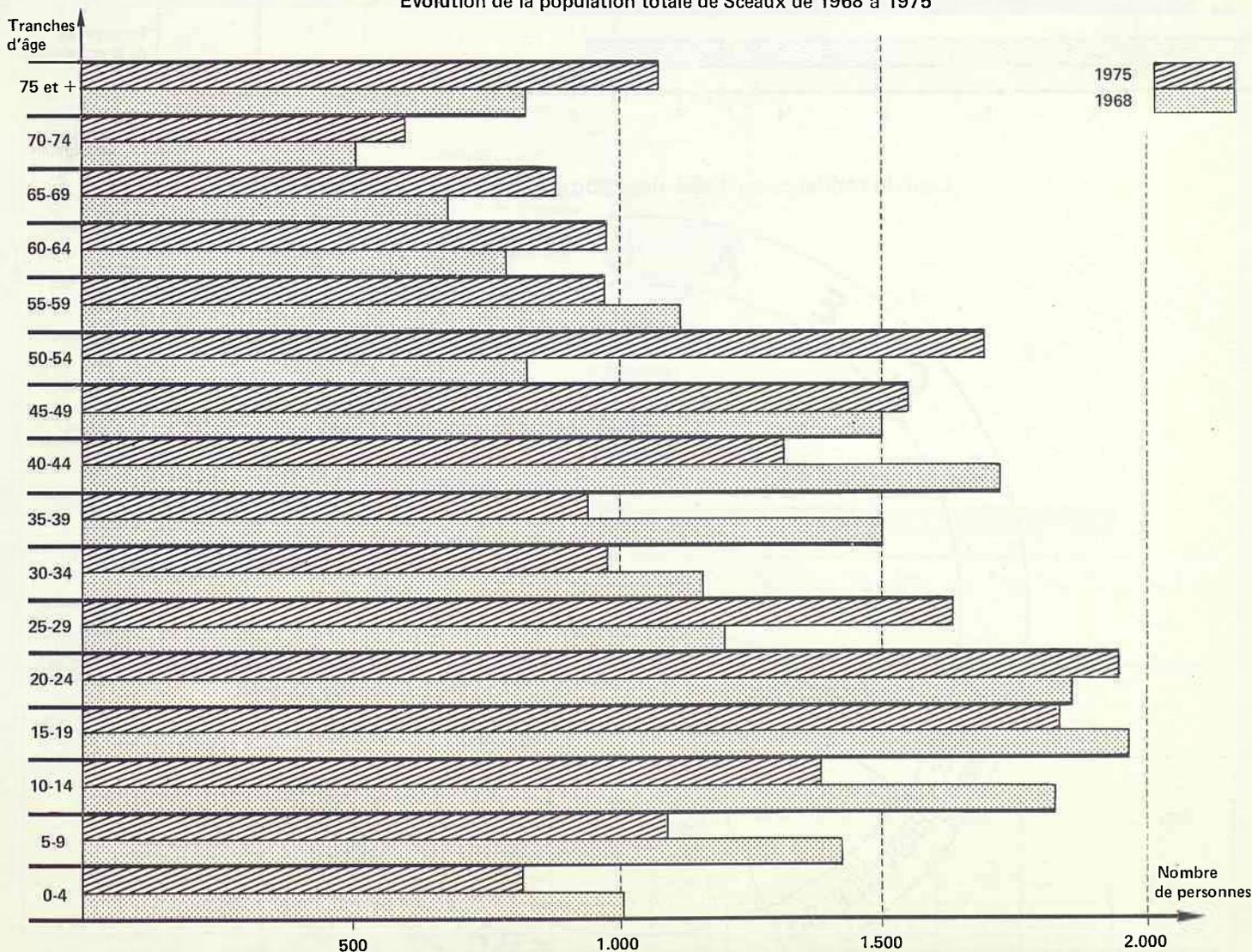
Ainsi, l'âge moyen passe de 34 à 37 ans (2). Ce vieillissement se traduit par une baisse des effectifs des tranches d'âge suivantes : les moins de 20 ans (-18 % en 7 ans) et les 30-45 ans (-26 %). Autre critère significatif : 67 % des ménages

n'hébergeaient pas d'enfants de moins de 16 ans.

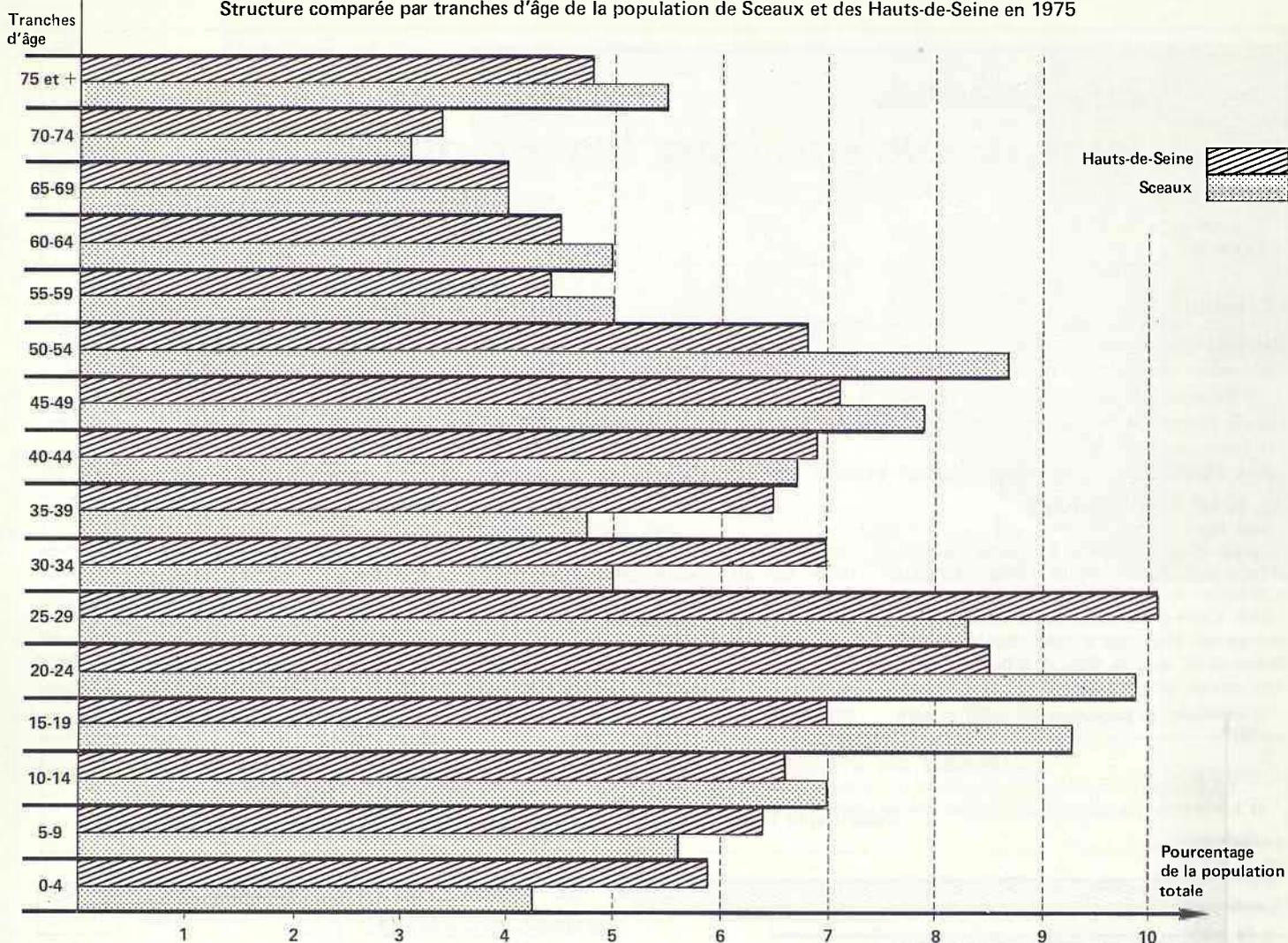
(1) Il s'agit d'un sondage au 1/5 pouvant donner des résultats légèrement différents de dénombrements exhaustifs déjà effectués.

(2) Pour les Hauts-de-Seine, respectivement 35 et 36 ans.

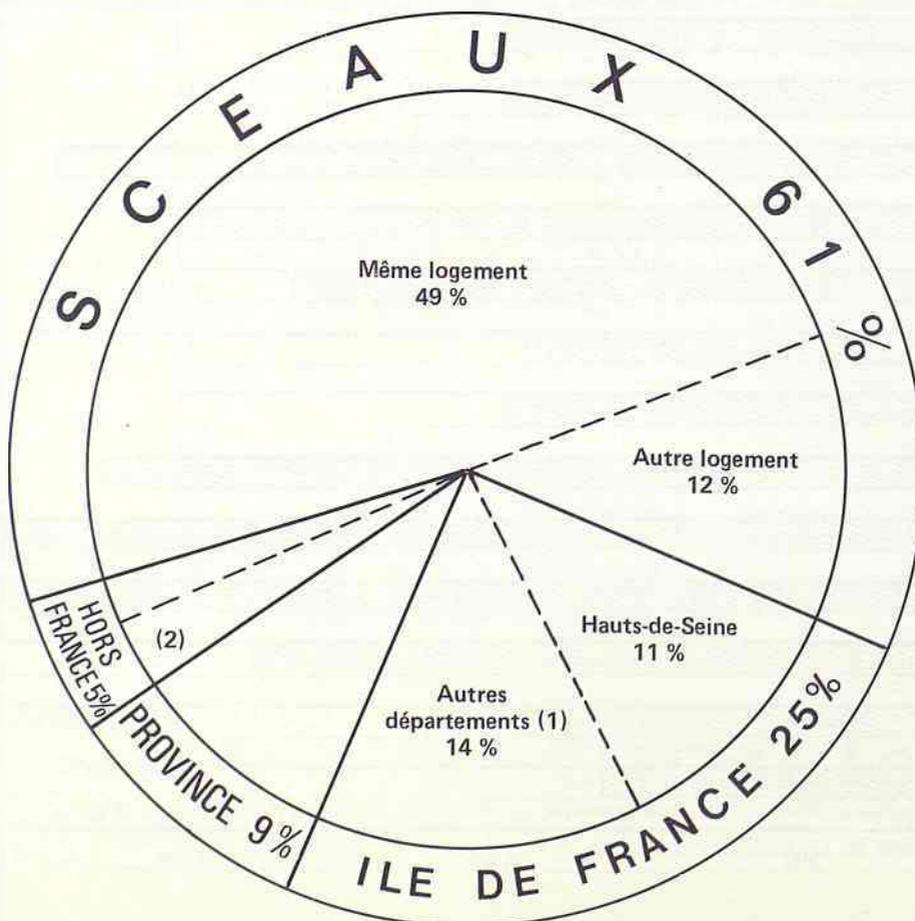
Evolution de la population totale de Sceaux de 1968 à 1975



Structure comparée par tranches d'âge de la population de Sceaux et des Hauts-de-Seine en 1975



Lieu de résidence en 1968 des habitants de Sceaux de 1975



(1) Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Seine-St-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise et Paris

(2) Nationalité étrangère 3 %

Les emplois : augmentation du nombre d'actifs et relative stabilité des catégories socio-professionnelles

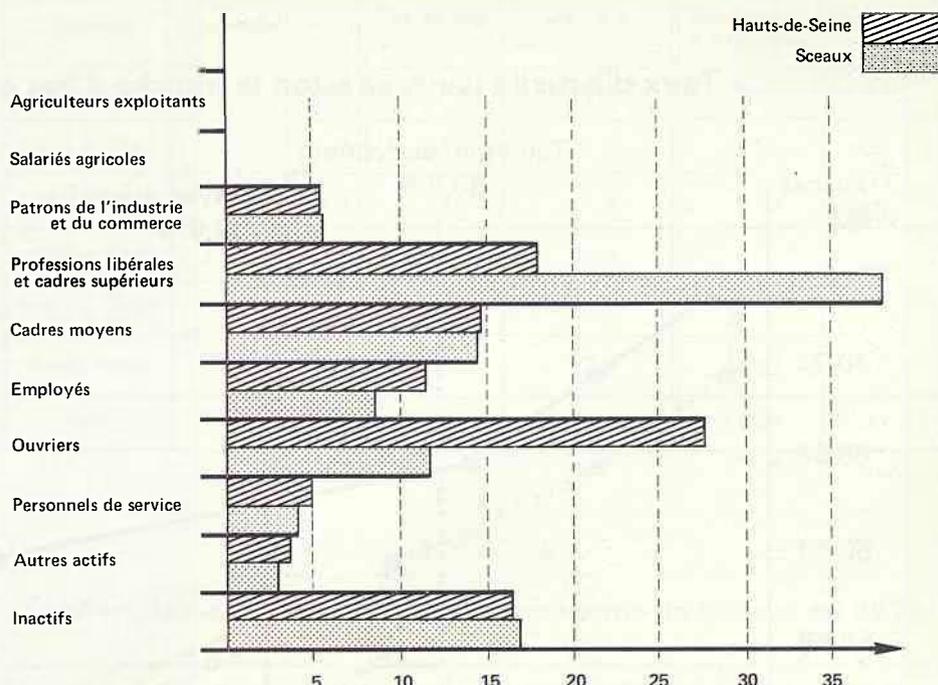
La population active de Sceaux s'élève à 8 800 personnes, soit 45 % de la population totale contre 42 % en 1968. Pour le Département des Hauts-de-Seine, ce taux est de 51 % en 1975.

Cette augmentation du taux d'activité est due à une très forte croissance de la population active féminine (36 % des habitantes de Sceaux occupent un emploi en 1975 contre 31 % en 1968).

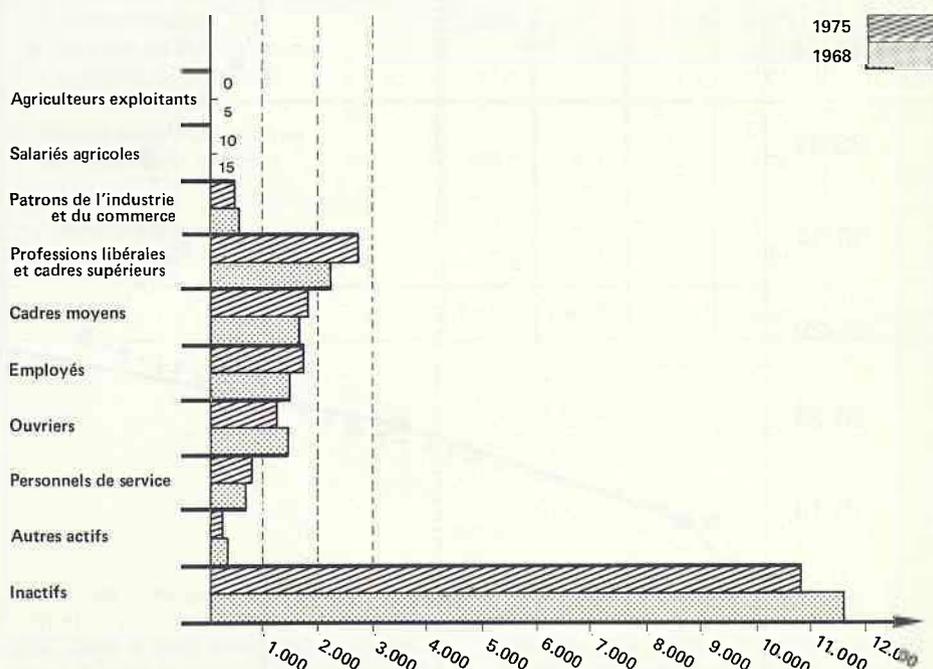
La population active scéenne se compose d'une moitié de cadres et professions libérales ; enfin, 71 % des emplois des Scéens sont des emplois d'administration et de services, contre 59 % seulement pour les Hauts-de-Seine.

Près d'un Scéen sur quatre travaille à Sceaux même.

Population des ménages classée selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage
Structure comparée de Sceaux et des Hauts-de-Seine en 1975



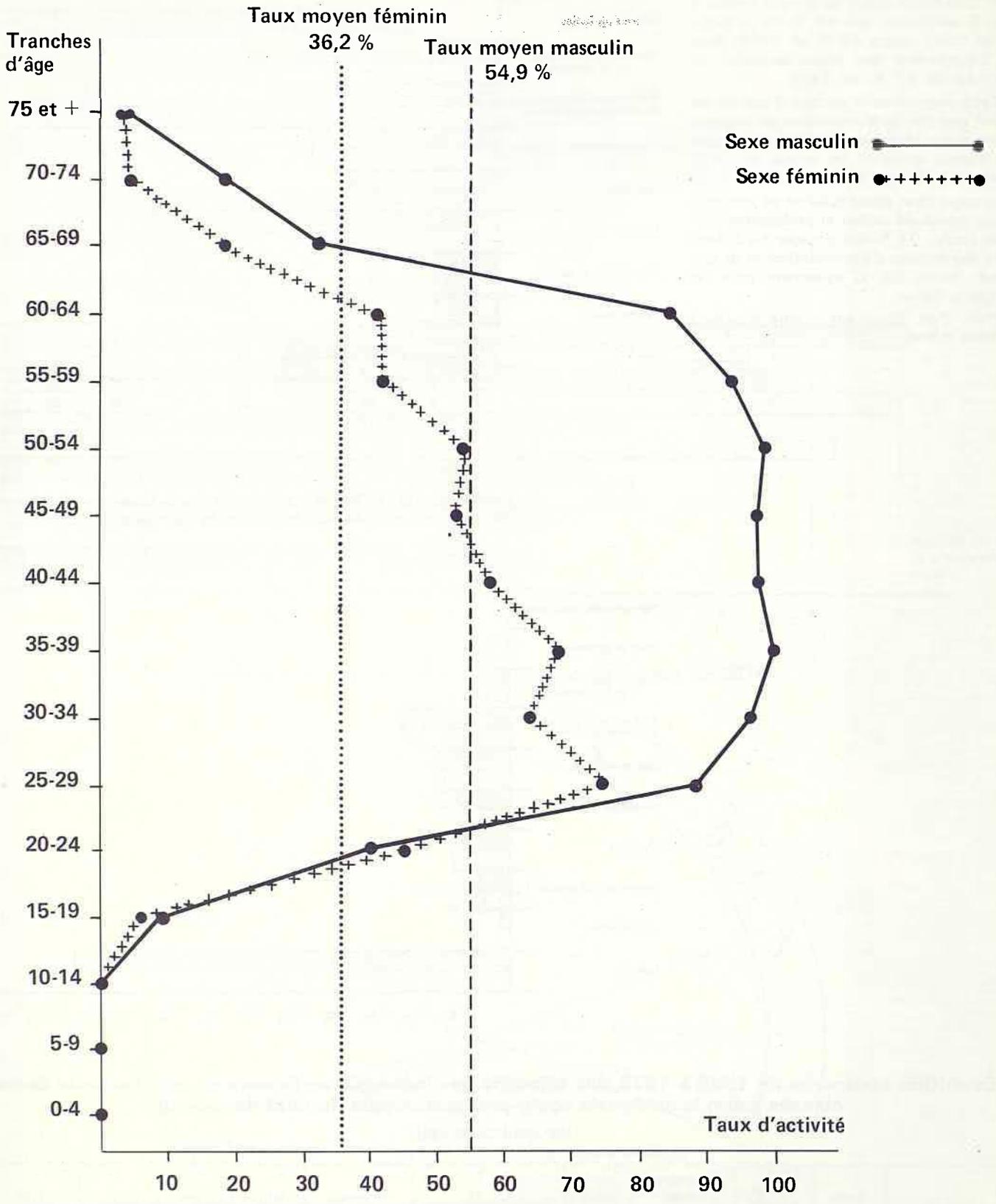
Evolution de 1968 à 1975 de la population totale de Sceaux classée selon la catégorie socio-professionnelle individuelle



Évolution comparée de 1968 à 1975 des effectifs des ménages de Sceaux et des Hauts-de-Seine classés selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage
(en pourcentage)

Catégorie	Actifs agricoles	Patrons industrie commerce	Professions libérales cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Personnels de service	Autres actifs	Total actifs	Inactifs	Total population
Sceaux	- 4,3	- 18,8	+ 8,5	- 10,2	+ 5,6	- 24,2	+ 6,7	- 26,3	- 3,8	+ 11,9	- 1,1
Hauts-de-Seine	- 3,5	- 22,7	+ 10,5	+ 0,4	+ 7,3	- 10,4	- 2,6	- 6,5	- 3,1	+ 9,8	- 1,5

Taux d'activité par sexe selon la tranche d'âge en 1975 à Sceaux



Les logements : ralentissement de la construction depuis 1968 et plus d'une maison pour trois appartements

Depuis 1968, 1 200 logements ont été construits à Sceaux, ce qui porte le parc total à 7 555 unités, dont près de 8 % de logements vacants et résidences secondaires.

Ainsi, 170 logements par an en moyenne ont été achevés contre 260 entre 1949 et 1961. Le parc de logements de Sceaux est donc plutôt récent, puisque 69 % ont été terminés depuis 1949.

Malgré une prédominance du logement collectif dans cette construction récente (87 %), plus de 2 000 logements (27 %) se trouvent dans des maisons individuelles.

Années d'achèvement des logements de Sceaux

Années	Ensemble	%	Résidences principales	% des vacants et secondaires	En maisons individuelles	% du parc total
Avant 1871	475	6,3	430	9,5	110	23,2
1871 à 1914	600	7,9	555	7,5	315	52,5
1915 à 1948	1 275	16,9	1 175	7,8	975	76,5
1949 à 1961	3 075	40,7	2 895	5,9	545	13,5
1961 à 1967	950	12,6	895	5,9		
Après 1968	1 180	15,6	1 025	13,1	120	10,2
Total	7 555	100	6 975	7,7	2 065	27,3

Les conditions de logement : confort et peuplement satisfaisant grâce à une nette amélioration depuis 1968

Le confort (3) des logements est bon : 89 % des résidences principales en sont pourvues (contre 70 % pour la Région d'Ile-de-France). Environ 700 logements inconfortables, abritant 1 300 personnes, subsistent encore principalement dans le Vieux Sceaux. Il faut cependant relever la rapide amélioration depuis 1968 puisque cette année-là, on dénombrait 1 100 logements sans confort où vivaient 2 500 personnes.

L'amélioration du confort est due à la fois à l'apport du confort dans les logements le nécessitant (3) et à l'abandon ou la destruction des logements les plus vétustes (4).

Seulement un logement sur cinq est en état de surpeuplement, soit 1 500 abritant 3 600 personnes. Les ménages ayant emménagé depuis 1968 sont les plus affectés par ce phénomène. Cependant, la situation s'est améliorée depuis 1968 puisque le nombre moyen de personnes par pièces est passé de 0,9 à 0,75 ; la taille moyenne du logement est restée à 3,5 pièces.

Un peu moins de la moitié des logements est occupée par leurs propriétaires. Les nouveaux logements achevés depuis 1968 sont six fois sur dix occupés par des locataires.

Ces précieux renseignements peuvent permettre de prévoir l'évolution des prochaines années et, éventuellement si elle le nécessite, d'envisager la mise en place de dispositions propres à y remédier ou à prendre en charge ses conséquences.

Ainsi deux caractéristiques dominantes se dégagent :

- Le vieillissement de la population a toutes les chances de se poursuivre dans le même temps où le nombre des enfants d'âge scolaire continuera à diminuer. Il est évident que seule l'arrivée d'une population nouvelle, jeune, peut freiner ces tendances.

Confort, taille et peuplement des logements de Sceaux en 1975

	Nombre de logements			Pièces par logement	Personnes par logement
	Total	%	%		
1. Résidences principales	6 975	92,3	100,0	3,62	2,75
● dont logements ordinaires	6 865	-	98,4	3,66	2,78
- confortables	6 205	-	89,0	3,79	2,87
- inconfortables	660	-	9,4	2,39	1,91
● dont pièces indépendantes et chambres meublées	110	-	1,6	1,00	1,32
2. Résidences secondaires et logements vacants	580	7,7	-	2,66	-
● dont avec w.-c. et eau courante dans le logement	350	4,6	-	3,18	-
● dont autres cas	230	3,1	-	1,88	-
Total 1 + 2	7 555	100,0	-	3,54	-

- Tous les logements ne disposent pas du confort et ce sont souvent les plus surpeuplés. Ceux-ci sont principalement ceux du Vieux Sceaux et certains anciens pavillons.

Mais, deux lignes d'actions propres à répondre aux problèmes qu'elles posent sont en cours de définition :

- La réalisation de logements sociaux locatifs, neufs ou anciens réhabilités, à la faveur des opérations d'urbanisme projetées afin que les jeunes ménages scéens puissent trouver des logements à des loyers compatibles avec leurs ressources. Les aménagements des îlots Charaire et Benoît feront une large place à ces logements.

- La poursuite et l'extension de l'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux afin de doter les logements du confort sanitaire et d'embellir le centre de notre ville. Dès

1975, un organisme spécialisé, l'ARIM Ile-de-France (5), a été chargé par la Ville de procéder aux études et expérimentations nécessaires avant d'entreprendre une action systématique. Parallèlement, des dispositions d'urbanisme particulières ont été prises pour faciliter l'amélioration des conditions d'habitabilité des pavillons anciens.

P. MERMET
Conseiller municipal

(3) Défini comme la présence à l'intérieur du logement des w.-c., d'une baignoire ou d'une douche et d'un coin cuisine.

(4) Respectivement environ 20 % et 80 % dans le total des améliorations.

(5) Association pour la Restauration Immobilière en Ile-de-France.

Le Vieux Sceaux

Amélioration de l'habitat

Une nécessité, mais aussi une volonté municipale

En 1974, dans le Bulletin municipal « Spécial urbanisme », l'orientation prise sur le devenir du centre ville était résumée dans ces trois mots : préserver, réhabiliter, créer.

Depuis, ces intentions sont passées progressivement au stade de projets et parfois de réalisations. Rappelons les phases principales :

- Automne 1974, été 1975 : création et aménagement de la rue piétonne.
- 3 juillet 1975 : le Conseil municipal confie à l'ARIM Ile-de-France (1) une mission d'étude sur le centre (voir plan ci-contre). Cette étude avait pour but d'analyser les conditions suivant lesquelles une action, tendant à améliorer l'état des immeubles et le confort des logements, pouvait être engagée dans ce quartier.
- Octobre 1975 à mars 1976 : l'ARIM réalise cette étude à partir d'enquêtes effectuées dans les immeubles et les logements, auprès des habitants et des propriétaires. Une réunion publique d'information et des permanences tenues par l'ARIM à la Maison des Jeunes et de la Culture permettent à tous de s'informer.
- 24 septembre 1976 : le Conseil municipal confie à l'ARIM Ile-de-France une seconde mission qui est double :

– aider quelques propriétaires volontaires à réaliser sans plus attendre quelques opérations témoins de restauration de leur immeuble ;

– préparer une opération d'ensemble à partir des textes de réformes dont les grandes lignes étaient déjà connues et qui ont été publiées récemment.

Depuis cette date, l'ARIM a engagé des contacts avec certains propriétaires et occupants. Un exposé a été fait le 24 novembre 1976 devant la commission extra-municipale. Des discussions diverses avec la Commune et l'Administration ont permis de définir les objectifs et les moyens qui seront proposés.

Tous les éléments sont maintenant réunis pour qu'une phase de réalisation active puisse être entamée.

Une phase de réalisation active pour et avec la population du quartier

L'amélioration de l'habitat dans le Vieux Sceaux est une nécessité, mais elle ne peut se faire sans l'accord et la participation des intéressés. En effet, cette action ne concerne pas simplement l'amélioration de l'aspect des façades, mais en priorité l'aménagement du confort et la salubrité dans les logements.

Dans un premier temps, l'ARIM a observé et étudié le quartier. Elle a rencontré les locataires et les propriétaires, et s'est mise à l'écoute de tout ce qui constitue la vie du quartier. La connaissance de la réalité sociale du Vieux Sceaux est nécessaire pour mieux définir des moyens adaptés aux besoins et aux possibilités des habitants. Il n'est pas question d'imposer des solutions toutes faites, il faut absolument rechercher les moyens les plus aptes à satisfaire ses besoins, à répondre à ses possibilités.

Par rapport à l'ensemble de la ville, le Vieux Sceaux présente les caractéristiques suivantes :

- plus de personnes âgées et moins de jeunes que dans les autres quartiers ;
- ressources des ménages occupants souvent faibles ;
- immeubles d'un degré de vétusté très inégal ;
- logements petits, souvent surpeuplés et de confort souvent faible.

Une centaine d'immeubles (410 logements) sont à remettre en état ; 250 logements doivent recevoir le confort minimum (w.-c. intérieur, salle d'eau).

A cette amélioration des conditions de vie des habitants mal logés, s'ajoute un objectif social de maintien, dans toute la mesure du possible, des ménages à revenus les plus faibles.

En faisant intervenir l'ARIM Ile-de-France, la ville met à la disposition de la population un organisme spécialisé qui sera à son service.

Un projet qui commence à devenir réalité

La Municipalité a déjà affirmé sa volonté de conserver et d'améliorer le centre en aménageant la rue piétonne.

Des propriétaires ont procédé à des ravalements de façades sur rue ; mais une belle façade peut cacher des conditions de vie inacceptables pour les occupants des logements.

Au cours de 1977, l'ARIM a commencé à promouvoir des réalisations avec certains propriétaires et leurs locataires. C'est ainsi qu'au 86, rue Houdan, des travaux sur un immeuble qui était, pour certaines parties, à la limite de l'insalubrité sont déjà engagés.



Au 86, rue Houdan, une remise en état complète

Le programme des travaux sur cet immeuble est le suivant :

- remise en état complète des parties communes de l'immeuble (façade, couverture, couloirs, escaliers...);
- aménagement du confort pour les occupants actuels dans cinq logements sur sept logements que comprend l'immeuble (deux logements ont déjà le confort).

L'augmentation de loyers, justifiée par cette amélioration du confort est plafonnée par la loi de 1948, qui continue à s'appliquer à ces logements anciens. D'ailleurs, les locataires qui y ont droit pourront bénéficier de l'allocation de logement qui leur était interdite auparavant précisément par l'insalubrité de leur logement.

A titre d'exemple, le loyer d'un logement de trois pièces, plus cuisine avec salle d'eau, w.-c., sera de l'ordre de 400 F.

Pour d'autres immeubles, les projets sont en cours d'élaboration.

Pour établir le projet d'amélioration, l'ARIM informe, dialogue avec le propriétaire et les locataires pour aboutir à une solution acceptable par tous, adaptée à leurs besoins et à leurs possibilités.

Maintenant, des moyens à mettre en œuvre, des actions à engager

En fonction des objectifs fixés par la commune, une convention sera signée entre la Ville de Sceaux, l'État représenté par le Préfet du Département, et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.) qui subventionne les propriétaires bailleurs.

Cette convention représentera la charte de l'opération; elle sera signée pour trois ans et prendra effet début 1978.

Elle explicite les diverses mesures ou moyens financiers mis en œuvre pour inciter les propriétaires et locataires à engager les travaux d'amélioration. Elle officialise les engagements réciproques et prévoit les modalités de leur exécution.

Pendant cette période de trois ans, les propriétaires et locataires pourront disposer de moyens spécifiques, notamment financiers (subventions, prêts, aides à la personne...) dont ils ne pourraient pas bénéficier en dehors de l'opération. Au-delà de trois ans, ces moyens ne seront plus à leur disposition.

Lorsque vous lirez cet article, le Conseil municipal, après avoir pris l'avis d'une commission extra-municipale constituée à cet effet, aura délibéré pour engager cette action: le dossier devra alors suivre un parcours administratif permettant d'aboutir à son approbation définitive par le Préfet et l'A.N.A.H. Vos élus défendront alors à chaque examen de ce dossier ce qu'ils estiment être une nécessité: améliorer les conditions de logement dans le centre de Sceaux pour ses habitants.



Studio Sud

L'ARIM Ile-de-France va mettre en place dès janvier 1978 une équipe opérationnelle permanente qui s'installera dans des locaux situés dans le quartier. Son rôle principal sera d'informer, d'écouter, de dialoguer avec chacun, de conseiller et de coordonner l'ensemble des actions en relation étroite avec la commune et l'ensemble des organismes intéressés.

L'ARIM proposera, elle n'imposera pas

Dès le début 1978, vous serez informés par des voies diverses (réunions, lettres, bulletins, contacts directs...) des différents moyens qui seront mis à votre disposition.

Cette information est indispensable pour permettre à chacun de participer et de se déterminer. Le Législateur et l'Administration dans des textes législatifs et réglementaires récents l'ont prévu.

Comme vous le constatez, cette opération relève en grande partie de l'initiative

des propriétaires et locataires, à partir d'une volonté publique. Mais l'initiative et la maîtrise de la ville ne sera pas absente, car il faut parfois dépasser les intérêts individuels pour atteindre l'objectif social qui est le nôtre.

A cette fin, la commission extra-municipale sera régulièrement informée de l'état d'avancement de l'opération et sera consultée sur les modalités de sa poursuite.

Paul MERMET (2)
Conseiller municipal

(1) L'ARIM est une association relevant de la loi de 1901 et ne poursuivant aucun but lucratif. Elle a été créée à l'initiative de la Fédération Nationale des Centres pour la Protection, l'Amélioration, la Conservation et la Transformation de l'habitat (P.A.C.T.), afin d'apporter aux collectivités locales, aux propriétaires et aux locataires, l'assistance nécessaire aux études et à la réalisation des programmes de réhabilitation de quartiers, que les conseils municipaux souhaitent engager avec la population.

(2) Avec le concours de l'ARIM Ile-de-France.

La rentrée dans les écoles communales

Cette année, la rentrée a été marquée dans les écoles communales par des mesures liées à l'évolution des effectifs et par la mise en application de la réforme de l'enseignement.

Évolution des effectifs

Au total, les effectifs de nos écoles ont très peu évolué par rapport à l'année dernière. Ils sont de 917 contre 937 pour les écoles maternelles et de 1 277 contre 1 287 pour les écoles élémentaires. Toutefois on a constaté une augmentation sensible (+ 40) à l'école élémentaire des Clos-Saint-Marcel et une diminution au Centre (- 47) et aux Blagis (- 15).

Mesures de carte scolaire

Il en est résulté, en application des normes officielles, l'ouverture d'une dixième classe dans le premier établissement et la fermeture de trois classes au total dans les deux autres, une aux Blagis et deux au Centre.

Ces fermetures, qui ont eu pour effet immédiat de faire passer l'effectif de cinq classes au-dessus de trente élèves, sont d'autant plus regrettables que, d'une part, il s'en est fallu de moins de dix élèves dans chaque établissement (et ce nombre s'est encore réduit depuis par suite d'inscriptions tardives) pour que la fermeture de deux classes soit évitée et, d'autre part, qu'à l'avenir la réouverture de ces deux classes ne pourra, en principe, être décidée que si, dans les deux écoles, l'effectif de toutes les classes au-delà du cours préparatoire, atteint 35 élèves !

Dès la veille de la rentrée, la Municipalité avait agi pour prévenir ces erreurs. M. GULDNER était ensuite intervenu de nouveau auprès de l'Inspecteur d'Académie, tandis que les parents d'élèves protestaient de leur côté. Enfin le Conseil municipal, dans sa séance du 1^{er} octobre, décida d'émettre deux vœux, le premier

relatif aux fermetures de classes, le second à la situation de deux chefs d'établissements chargés d'un service d'enseignement (cette question avait fait l'objet, elle aussi, de plusieurs démarches des Associations de Parents d'Élèves).

Nous reproduisons ci-dessous le texte de ces vœux.

« Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapport de M. WATREMEZ, vu le code des communes,

Constatant que deux classes élémentaires viennent d'être fermées dans la commune parce que l'effectif des écoles concernées était inférieur de neuf unités au maximum requis pour le maintien de ces classes,

Considérant que, dans l'immédiat, cette mesure qui a entraîné la constitution de sept classes de cours moyen à effectifs pléthoriques, est préjudiciable aux élèves et aux maîtres,

Considérant qu'à l'avenir cette situation ne peut que s'aggraver si l'on doit attendre pour y remédier que l'effectif de toutes les classes au-delà du cours préparatoire atteigne trente-cinq élèves,

délibère :

Le Conseil municipal regrette la rigueur avec laquelle a été appliquée la « grille » des effectifs minimaux des classes et fait observer que les directives annuelles en la matière sont incompatibles avec l'intention du Gouvernement de moderniser le système éducatif,

Il demande que toutes mesures utiles soient prises pour que la douzième classe de l'école élémentaire des Blagis et la seizième classe de l'école du Centre puissent être rouvertes si le seuil de fermeture est de nouveau dépassé dans les semaines qui viennent.

Il émet le vœu que soient assouplies le plus tôt possible les règles concernant les fermetures de classes.

« Le Conseil municipal,

après avoir entendu le rapport de M. WATREMEZ, vu le code des communes,

Considérant que jusqu'à cette année scolaire, la directrice de l'école du Petit-Chambord bénéficiait d'une décharge totale de classes, et que cette école comporte pour le chef d'établissement des obligations d'ordre administratif qui rendent indispensable une dispense d'enseignement,

Considérant que la situation de la directrice de l'école des Blagis ne s'est pas améliorée, malgré les

démarches faites en 1976 en vue de l'octroi à cette directrice d'une demi-décharge complémentaire,

Considérant que le régime actuel des décharges d'enseignement nuit à la qualité de ces écoles et a des conséquences préjudiciables aux élèves,

délibère :

Le Conseil municipal demande instamment que la demi-décharge communale dont bénéficiait l'ancienne directrice de l'école du Petit-Chambord soit attribuée à son successeur.

Le Conseil municipal demande également que la décharge d'enseignement qui avait été accordée à la directrice de l'école des Clos-Saint-Marcel et qui est maintenant disponible, soit attribuée à la directrice de l'école des Blagis.

Le Conseil municipal rappelle le vœu qu'il avait adopté le 3 juillet 1975 et dont le texte est joint en annexe à cette délibération, il souligne que, si le régime en vigueur dans l'ex-département de la Seine répondait à un besoin réel, les obligations toujours plus lourdes des directeurs d'école rendent le maintien de ce régime plus nécessaire encore. »

Annexe

« Le Conseil municipal,

après avoir entendu le rapport de M. WATREMEZ, vu le code de l'administration communale, ensemble la loi n° 70-1297 du 31 décembre 1970 sur la gestion municipale et les libertés communales,

Considérant que l'application de la circulaire du 27 avril 1970 sur les décharges de classes des directeurs d'école du premier degré met les directeurs, lorsqu'ils ne peuvent bénéficier du maintien des droits acquis, dans l'incapacité absolue de s'acquitter de leurs fonctions quels que soient leur dévouement et leur résistance physique, rend impossible la bonne marche des établissements et stérilise les efforts des communes dans le domaine de l'enseignement,

Considérant que le régime en vigueur avant cette date dans les communes comprises autrefois dans le département de la Seine était fondé sur une appréciation exacte des tâches et des obligations qui incombent à ces enseignants et que, pour de multiples raisons (réformes pédagogiques, application du tiers-temps, exigences accrues de l'administration, relations avec les parents d'élèves) ces tâches et ces obligations sont encore plus astreignantes qu'autrefois,

Considérant que la réforme de l'enseignement doit remédier en partie à cet état de choses et que dans ces conditions il serait sage de ne pas laisser celui-ci s'aggraver davantage,

PLUS ET MIEUX, POUR VOUS

Banque Populaire

141, rue Houdan

BICS

92330 SCEAUX

Téléphone : **661-11-43**

Agence ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30

Émet le vœu que le principe du maintien des droits acquis en matière de décharge de classes soit, en cas de mutation, appliqué non seulement aux intéressés, mais aux écoles elles-mêmes qui changeant de directeur et, dans tous les cas, aux communes qui, jusqu'ici, suppléaient au besoin l'État, en prenant à leur charge une partie du traitement des suppléants, et qu'en conséquence dans les départements issus de l'ex-Seine, soient admises toutes les dérogations conformes à ce principe.»

Un premier résultat a été obtenu : une demi-décharge de classe a été attribuée au

directeur de l'école élémentaire du Petit-Chambord. D'autre part, des classes pourraient être rouvertes si les effectifs remontaient en cours d'année. Mais il est difficile d'être satisfait pour autant. La situation n'est pas meilleure dans les communes voisines. Seule une augmentation sensible du contingent de remplaçants accordée au département permettrait de l'améliorer. Cette augmentation s'impose de toute évidence.

Élections des Comités de parents

On sait que la réforme HABY a institué des Comités de parents qui, avec le Conseil des maîtres, formeront les Conseils d'écoles.

Les élections à ces comités ont eu lieu dans nos écoles le samedi 5 novembre. En voici les résultats :

Établissements	Inscrits	Votants	Fédération Lagarde		Fédération Cornec		Association Autonome	
			Voix	Sièges	Voix	Sièges	Voix	Sièges
École maternelle du Centre	280	98	36	2	36	2	23	1
École élémentaire du Centre	365	160	76	2	56	2	28	1
École maternelle des Blagis	198	57	28	3	27	2		
École élémentaire des Blagis	250	116	45	2	55	2	13	1
École maternelle du Petit-Chambord	118	60	37	3	23	2		
École élémentaire du Petit-Chambord	168	105	49	2	39	2	17	1
École maternelle des Clos-Saint-Marcel	172	71	24	2	27	2	20	1
École élémentaire des Clos-Saint-Marcel	218	119	43	2	45	2	26	1
TOTAL	1 769	786	338	18	308	16	127	6

Semaine Européenne à l'École Centrale

Un thème résolument d'actualité : les nationalisations en Europe. Tous les deux ans, l'Union des élèves de l'École Centrale organise, à la fin du mois de janvier, une « semaine européenne », manifestation consacrée à un thème d'actualité et réunissant des personnalités venues de l'Europe entière. Ainsi en 1976, la semaine européenne avait réuni un nombreux public autour de débats sur l'Europe et le tiers-monde.

Elle revêtira un double aspect :

– celui d'une analyse bâtie autour de l'examen des fonctions les plus significatives assignées en Europe à l'entreprise publique ;

– celui d'une interrogation portant sur les principaux effets à attendre d'une extension du secteur d'état ; une journée particulière sera consacrée à la controverse autour des nationalisations en France.

L'ossature de la semaine européenne sera constituée par cinq débats, à raison de un chaque après-midi. Ils confronteront des spécialistes éminents et devront permettre la participation active de l'assistance.

La semaine européenne ne serait pas complète si elle ne s'accompagnait pas d'expositions, de soirées d'animation à la résidence des élèves et si elle ne s'achevait pas par une grande fête de clôture, le vendredi 27 janvier, dans les locaux de l'école

à Châtenay. Le programme détaillé de la fête sera communiqué par voie d'affiches.

Programme des débats (à partir de 14 heures, tous les après-midi, ouverts à tous et gratuits) :

- Lundi 23 janvier : Secteur public et secteur privé. Finalités et efficacité.
- Mardi 24 janvier : Comment diriger les entreprises nationales. Le rôle de l'État, celui des travailleurs, celui des dirigeants.
- Mercredi 25 janvier : L'enjeu économique des nationalisations.
- Jeudi 26 janvier : Le débat politique autour des nationalisations. En France en 1978.
- Vendredi 27 janvier : Les nationalisations, frein ou moteur de l'Europe ?
- Vendredi 27 janvier en soirée : fête de clôture (spectacles, orchestres).

Nous souhaitons voir participer de nombreux habitants de Sceaux à cette manifestation, et nous vous donnons donc rendez-vous au mois de janvier.

Pour tout renseignement complémentaire, écrire à l'Union des Élèves de l'École Centrale – « Semaine Européenne » – avenue Sully-Prudhomme 92290 CHATENAY-MALABRY, ou téléphoner le matin au bureau des élèves : 660.32.91, poste 348.

Association Autonome de Parents d'Élèves des écoles primaires et maternelles

(B.P. n° 11 92330 SCEAUX)

Créée à la rentrée, disposant d'une implantation et de moyens forcément limités, notre Association a fait très bonne figure le 5 novembre lors des élections pour les comités de parents puisqu'elle a obtenu un siège dans chacune des six écoles (sur huit) où elle présentait une liste.

On été élus :

Groupe du Centre

- Maternelle : M. FORNIER.
- Primaire : Mme ROCQUEMONT.

Groupe des Blagis

- Primaire : M. LENORMAND.

Groupe du Petit-Chambord

- Primaire : Mme BRAUD.

Groupe des Clos Saint-Marcel

- Maternelle : M. RAMES.
- Primaire : Mme COHADON.

Au cours de l'Assemblée générale du 18 novembre, l'Association a élu son Bureau :

Président : M. CLÉDES - Tél. 660.01.53.

Vice-Présidente : Mme POURREZ.

Trésorier : M. FORNIER.

Secrétaire général : Mme JEANMONNOT.

Membres : M. GODIA, Mme ROCQUEMONT, Mme RONCIN.

Connaissez-vous la Caisse des écoles ?

La Caisse des écoles est un établissement public municipal qui administre et anime toutes les œuvres scolaires et périscolaires de la Ville.

Étant autonome, elle possède un Conseil d'administration qui est composé comme suit : le Maire, Président de droit, six Conseillers municipaux, l'Inspecteur départemental de l'Éducation nationale et l'Inspectrice des écoles maternelles de la circonscription, un représentant du Préfet, sept membres élus par les sociétaires.

Elle dispose d'un budget considérable (2 200 700 F en 1977) à la mesure de l'importance du secteur qu'elle administre. Les dépenses sont couvertes par les participations demandées aux familles dont les enfants bénéficient des services qu'elle leur offre, par une subvention de la commune (970 000 F en 1977), enfin par des dons.

Elle gère la cantine scolaire et organise des loisirs pour les enfants âgés de deux ans et demi à treize ans.

La cantine scolaire

Elle accueille chaque jour, dans ses 17 salles à manger, près de 800 enfants, et le tarif des repas est largement dégressif.

Le Centre municipal des Loisirs

Il reçoit le mercredi plus de 250 enfants. La gamme des distractions offertes est très variée : initiation sportive, danse, activités éducatives (travaux manuels, musique, expression dramatique, lecture, etc.), jeux, promenades, excursions. Les enfants peuvent prendre leur repas à la cantine.

Le Centre aéré

Il reçoit les enfants toute la journée pendant les congés scolaires et offre également une grande variété de distractions.

A l'occasion des prochaines vacances, le centre maternel (qui accueille les enfants de 3 à 6 ans), va s'installer dans ses nouveaux locaux des Blagis.

Les enfants pourront alors bénéficier d'un espace (bâtiments et terrain de jeu) exclusivement réservé à leurs loisirs.

Les personnes intéressées doivent se renseigner d'urgence auprès de la Caisse des Écoles, Mairie de Sceaux, 1^{er} étage.

Les Centres de vacances

Ils permettent aux enfants, à Noël, à Pâques, en juillet et août, de faire, selon la saison, des séjours à la montagne, à la campagne ou à la mer (dans les Alpes et sur le Plateau de l'Aubrac, dans la Sarthe, sur la Côte Sud de la Bretagne).

Cet ensemble d'activités a pour but d'aider les parents dans leur tâche, de soustraire les enfants aux dangers de la rue et de contribuer à leur éducation en leur offrant de saines distractions.

Habitants de Sceaux, qui savez l'importance de tout ce qui touche à la formation des enfants, aidez-nous à développer tous ces services.

Adhérez à la Caisse des écoles (cotisation annuelle à partir de 5 F), intéressez-vous à son action, apportez-lui votre concours.

RECTIFICATIF

au compte rendu des élections au Comité d'administration de la Caisse des Écoles

(BMI n° 78 d'octobre 1977 - Page 16)

M. CARAMAN n'a pas été élu par 87 voix (ce qui était impossible puisqu'il y avait 86 votants et 86 suffrages exprimés) mais par 81 voix.

Nous prions M. CARAMAN et nos lecteurs de bien vouloir nous excuser pour cette erreur.

VILLE DE SCEAUX CAISSE DES ÉCOLES Bulletin d'adhésion

Je, soussigné,

demeurant à

déclare donner mon adhésion à la Caisse des écoles de Sceaux, en qualité de :

- Membre {
- souscripteur : cotisation annuelle 5 à 10 F
 - donateur : cotisation annuelle 20 F
 - bienfaiteur : cotisation annuelle 50 F
 - perpétuel : versement unique à partir de 200 F

A, le

(Signature)

NOTA. - Les sociétaires peuvent s'acquitter du montant de leur cotisation, soit par versement en espèces déposé à la Mairie, soit par versement au C.C.P. du Trésorier principal, Trésorier de la Caisse des écoles de Sceaux (9002-95 Paris) en mentionnant bien dans la partie réservée à la correspondance l'objet du versement, soit enfin par chèque bancaire à l'ordre du Trésorier principal, Trésorier de la Caisse des écoles de Sceaux.

Au Lycée Lakanal

Comme nous l'avons annoncé dans le dernier numéro du Bulletin municipal, nous publions maintenant les succès obtenus par le Lycée Lakanal à la fin de la dernière année scolaire. Mais nous avons pensé qu'un bon nombre de nos lecteurs apprendraient aussi avec plaisir que notre vieux lycée est en pleine cure de rajeunissement.

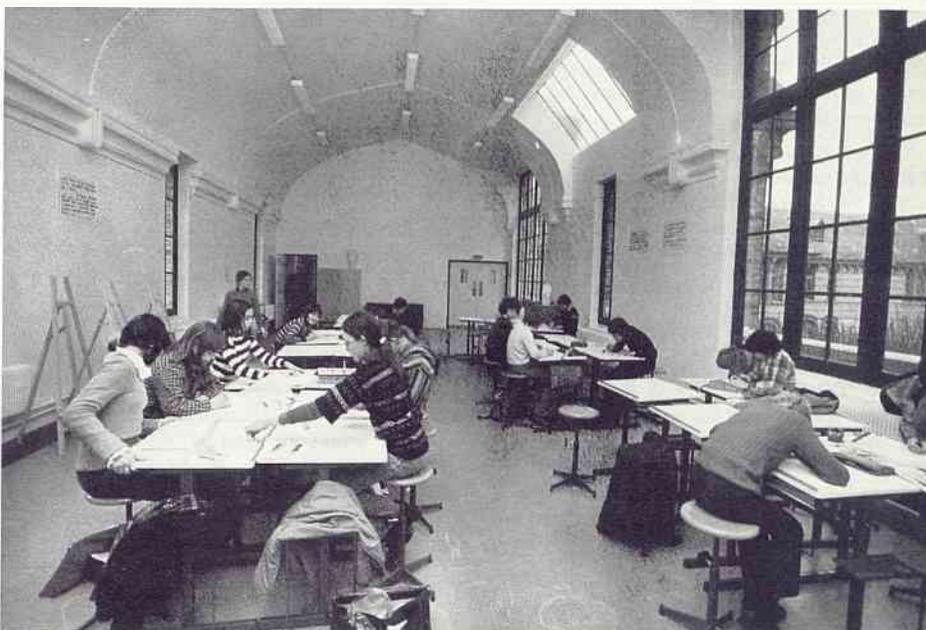
DE GRANDS TRAVAUX

Tant de fois réclamée par l'Administration de l'Établissement, par le Conseil d'administration, par le Maire de Sceaux, la rénovation du Lycée Lakanal (que certains auraient voulu faire démolir et reconstruire !) est désormais assurée.

Trois années d'efforts incessants du Proviseur, M. LAJEUNIE, et de l'Intendant, M. MONEDIERE, ont permis, en effet, d'arrêter un programme de construction approuvé par M. le Préfet des Hauts-de-Seine le 22 mars 1974, de mener à bien les études d'ensemble, d'établir la totalité des devis descriptifs et estimatifs, et surtout d'obtenir les crédits nécessaires à cette vaste entreprise. MM. Jean et Michel NIERMANS, architectes, ont été désignés pour étudier et suivre ces travaux de rénovation. Ceux-ci ont été répartis sur cinq tranches qui s'échelonnent sur cinq années.

La première tranche a pu commencer le 28 mars 1977 et s'est achevée le 30 octobre 1977. Elle a permis de refaire une grande partie des installations techniques : chaufferie, transformateur, chauffage, réseau électrique et réseau d'alarme et de restaurer en les modernisant la moitié des locaux scolaires du collège, c'est-à-dire refaire les sols, les installations de chauffage, d'eau et d'électricité, placer des faux plafonds, effectuer les travaux imposés par les règlements de sécurité et repeindre. Toutes les salles rénovées ont pu être dotées de matériel neuf.

La seconde tranche de travaux doit débuter le 15 décembre pour s'achever le 31 juillet 1978. La troisième tranche



Une salle de dessin rénovée

devrait suivre immédiatement puisque les deuxième et troisième tranches ont fait l'objet d'une seule adjudication.

A la fin de la troisième tranche, les locaux scolaires du collège, les installations techniques et les locaux communs au collège et au lycée seront entièrement rénovés. Les quatrième et cinquième tranches concernent la rénovation des locaux scolaires du lycée. A la fin de ces travaux les classes des sections commerciales, qui occupent actuellement l'école primaire du Petit-Chambord, rejoindront le lycée.

Dans le même temps, le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports a de son côté accordé des crédits qui ont permis de doter le lycée d'un magnifique stade, d'un court de tennis, et de rénover entièrement le vieux gymnase.

On peut espérer que l'ensemble de ces gros travaux sera mené à bien dans les délais prévus et terminé en 1981-1982.

Ainsi, le Lycée Lakanal pourra fêter dignement son centenaire, dans son cadre merveilleux, si chargé de souvenirs pour beaucoup d'entre nous.

DE BEAUX SUCCÈS

Les succès remportés cette année au baccalauréat par le Lycée Marie-Curie ont été remarquables. Ceux du Lycée Lakanal à cet examen, aux concours d'entrée aux grandes écoles et au concours général le sont également, comme on peut en juger par les indications que nous donnons ci-dessous.

Concours général des lycées et collèges

Jacques ACHARD, élève de 1^{re} C1, a obtenu le deuxième prix de russe. Il habite Sceaux et fréquente le Lycée Lakanal depuis le début de ses études secondaires.

Baccalauréat (tableau ci-dessous) :

Séries	Passable	AB	B	TB	Refusés sans CFES	Refusés avec CFES	Absents	Total général	Total reçus	Total présentés	% reçus
A A1	1	1	1	1	1		2	2	3		
A2											
A3											
A4											
TOTAL	8	3	2					16			
B	9	4	4	1	1		2	21	18	19	95,00
C	17	7			3	8		35	24	35	68,60
D	31	69	17	10	14	4	2	147	127	145	88,00
TOTAL A, B, C, D	46	57	6	1	20	9		139	110	139	79,00
Petit-Chambord	103	137	27	12	38	21	4	342	279	338	82,70
G1								22	16	22	72,72
G2								20	13	20	65,00
											69,04

Concours d'entrée aux grandes écoles

● Sections littéraires

	Admissibles	Sous-admissibles	Admis
Écoles normales supérieures de la rue d'Ulm et de Sèvres	2	-	-
Saint-Cloud - Fontenay	19	14	9
E.N.S.E.T.	5	-	1

● Classes préparatoires à l'École Vétérinaire d'Alfort.

Admissibles : 35 - Reçus : 27.

● Sections scientifiques

	Admissibles	Reçus
● Spéc. P.		
École Polytechnique	1	
École Normale E.N.S.E.T.	1	1
Mines et Ponts	2	2
Centrale	6	6
E.N.S.I.	16	10
T.P.E.	3	2
Faculté (D.E.U.G.)	-	2
● Spéc. C.		
Écoles Normales de la rue d'Ulm et de Sèvres	1	-
Saint-Cloud - Fontenay	1	1
E.N.S.E.T.	1	-
Concours commun (I.N.A. - E.N.I.T.E.F.)	12	8
Géologie de Nancy	4	2
● Spéc. M.		
Mines et Ponts	3	2
Centrale	3	2
E.N.S.I.	8	6
E.N.A.C.	1	1
Saint-Cyr	1	1
Sup. Marseille	4	2
E.S.T.P.	-	7
T.P.E.	2	2
Météo.	1	1

● Classe préparatoire à H.E.C.

	Admissibles	Reçus
H.E.C.	13	5
E.S.S.E.C.	10	4
E.S.C.P.	7	6
E.S.C.A.E.	36	15

Toutes nos félicitations aux élèves qui ont obtenu ces succès et aux maîtres qui les y ont aidés.

XII^e SEMAINE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

A Bourg-la-Reine,
du 13 au 22 janvier 1978

Salle municipale
65, bd du Maréchal-Joffre

Horaires

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 18 h 30.
- Mercredi, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.
- Dimanche, de 14 h 30 à 18 h 30.
- Nocturne le mardi 17 janvier jusqu'à 22 h.
Exposition permanente ; entrée gratuite.

Cette XII^e Semaine qui s'articule autour d'une exposition permanente et de conférences spécialisées, s'adresse aux jeunes qui désirent entrer dans la vie active, soit continuer leurs études, soit entreprendre ou poursuivre une formation professionnelle et, à toute personne souhaitant parfaire sa qualification ou démarrer une nouvelle formation.

L'exposition permanente qui se tiendra à la Salle Municipale aura pour objectif de fournir aux personnes intéressées toutes les informations pratiques relatives aux professions et métiers présentés par les organismes présents à cette manifestation et aux possibilités offertes par les établissements scolaires et universitaires de la région Sud de Paris.

Un effort particulier est tenté cette année pour faire se rencontrer et **dialoguer les jeunes** de niveau et de formation variés **récemment insérés dans le milieu professionnel**, afin qu'ils puissent faire part de leurs difficultés, mais aussi de leurs satisfactions. La rencontre privilégiée sera le « Carrefour des Jeunes » du samedi 14 janvier à 17 heures.

Mais cette exposition n'est pas exclusivement ouverte qu'aux jeunes, elle intéresse aussi les **adultes** qui recherchent une insertion ou une réinsertion. Tous les stands proposent des formations:

A l'exposition, la Délégation régionale de l'O.N.I.S.E.P. et les Conseillers d'Orientation et d'Information, répondront aux questions sur les filières actuelles de l'Enseignement et fourniront la documentation sur l'ensemble des activités économiques, notamment sur celles qui ne font pas l'objet d'un stand.

Pour les mamans

Il est rappelé aux mamans et futures mamans que les services suivants sont à leur disposition dans la Ville de Sceaux :

UN SERVICE D'ASSISTANTES SOCIALES

3 assistantes sociales municipales :

Mme LEDRU - Mme GAMAGE - Mlle NITRO.

Renseignements : Mairie de Sceaux, les lundi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél. 661.29.50 (poste 376) et 660.12.52.

1 assistante sociale de la Caisse d'Allocations Familiales :

Mme GUIOMARD.

Renseignements : Centre Socio-Culturel, 2, rue du Docteur-Roux, les mardi et vendredi de 14 h 30 à 17 h 30 - tél. 702.56.74.

1 assistante sociale de la Sécurité Sociale :

Mme POINT-BARDIN.

Renseignements : Centre de Sécurité Sociale, 1, rue du Maréchal-Joffre, le mardi de 14 h à 16 h et sur rendez-vous - Tél. 660.26.64.

Vous trouverez auprès de ces personnes tous les renseignements que vous désirez obtenir.

UN CENTRE DE P.M.I.

24 bis, rue des Écoles - Tél. 661.29.50, poste 340.

Directrice : Mlle FIHEY.

- Consultations gratuites pour nourrissons : lundi et vendredi de 14 h à 16 h - jeudi de 9 h à 11 h.

- Consultations gratuites pour enfants de 2 à 6 ans : les mardi et mercredi, de 9 h à 11 h.

- Vaccinations gratuites pour enfants de plus de 6 ans : 1 fois par mois sur rendez-vous.

Consultation gratuite de Conseil conjugal et familial : Mme DOVÈZE, Conseillère conjugale et familiale, le lundi de 14 h à 16 h.

UNE HALTE-GARDERIE

Directrice : Mme NIMER.

Prix de l'heure : 2 F.

Actuellement : 95, rue Houdan (Baraquements) - Tél. 661.29.50 (poste 145). Ouverture les mardi, mercredi, jeudi, de 13 h 30 à 18 h 30.

A la mi-janvier 1978 : 3, rue des Clos-Saint-Marcel.

Ouverture les lundi et vendredi matin, mercredi et jeudi après-midi, mardi toute la journée.

Capacité : 30 enfants répartis en deux sections :

- 10 nourrissons (3 mois à 15 mois) ;
- 20 enfants (15 mois à 5 ans).

UNE CRÈCHE DÉPARTEMENTALE

51, rue du Lycée - Tél. 350.75.48.

Directrice : Mme ALORY.

Ouverture du lundi au vendredi de 7 h à 18 h 45.

UN CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL

24 bis, rue des Écoles.

Directrice : Mme GUEGANTON.

Renseignements : tous les jours, sauf le samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

UN SERVICE DE P.M.I. A DOMICILE

Renseignements : au Centre de P.M.I., 24 bis, rue des Écoles - Tél. 661.29.50, poste 340.

Équipe pluridisciplinaire : les assistantes sociales, les puéricultrices et une sage-femme départementale.

Permanence de la sage-femme, le lundi de 9 h à 12 h au Dispensaire Municipal de Clamart, 55, rue Jean-Jaurès - Tél. 642.54.53.

UN SERVICE DE NOURRICES

Renseignements : auprès de Mme NIMER, puéricultrice, à la Mairie de Sceaux, le mardi de 9 h à 12 h - Tél. 661.29.50 (poste 376) et 660.12.52.

UN SERVICE DE SANTÉ SCOLAIRE

Deux assistantes sociales dans les écoles maternelles :

Mme TOURLAND

Renseignements :

- École du Centre : le mardi de 14 h à 17 h ;
- École des Clos Saint-Marcel : le jeudi de 14 h à 17 h ;
- École des Blagis : le samedi de 9 h à 11 h.

Mme GIBERGUE

Renseignements :

École du Petit-Chambord : le mardi de 9 h à 11 h.

UN SERVICE D'AIDE AUX MÈRES

Association dirigée par Mlle BOULANGER. Centre Socio-Culturel, 2, rue du Docteur-Roux - Tél. 661.02.85.

Renseignements : tous les matins de 9 h à 12 h, le mercredi de 15 h à 18 h 30.

LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

Bureau d'Aide Sociale - Bureau de l'État-Civil.

D'autre part, nous rappelons que, pour l'ensemble du secteur social, **M. Pierre RINGENBACH, Maire adjoint**, reçoit sur rendez-vous le 3^e samedi du mois à la Mairie de 9 h à 10 h 30.

Pour la famille et l'enfance, **M. Jean-Pierre PETIT, Conseiller municipal**, reçoit sur rendez-vous le 2^e samedi du mois à la Mairie de 9 h 30 à 12 h.



Mlle Fihey, Directrice du Centre P.M.I. et Mme Nimer, responsable de la halte-garderie visitent le chantier de la nouvelle halte-garderie dont l'ouverture devrait intervenir vers le 15 janvier

Association d'aide à domicile aux personnes âgées de Sceaux

A l'heure où les Pouvoirs publics se préoccupent, à juste titre, du maintien à domicile des personnes âgées, vous apprendrez sans doute avec satisfaction que la commune de Sceaux s'en occupe depuis dix-sept ans, puisque c'est en août 1960 que l'Association d'aide à domicile aux personnes âgées fut déclarée.

Depuis, beaucoup de personnes s'y sont dévouées, et M. le Maire recevait récemment à la Mairie, pour les remercier, cinq d'entre elles, à qui leur âge ou leurs obligations familiales ne permettent plus de continuer. Nommons tout d'abord Mme BURUZ qui, pendant cinq ans, assura la direction et la répartition du travail ; ensuite Mme FOCH, à qui incombait



Studio Sud



Studio Sud

secrétariat et comptabilité ; enfin trois aides ménagères : Mlle PERNOT qui travailla huit ans pour l'association, Mmes ROCART et ROBIN qui furent elles aussi aides ménagères durant une période plus brève. De toutes, leurs « clients » gardent le meilleur souvenir.

Mais qu'est-ce donc que l'Association d'aide à domicile aux personnes âgées et quel est son rôle ?

Cette association privée (loi de 1901), travaille en étroite collaboration avec la Mairie et le Bureau d'Aide Sociale. Elle a pour but de permettre le maintien à domicile des personnes âgées en les aidant pour leurs courses et leur ménage, et en leur assurant le réconfort d'une « présence ». Financièrement, en fonction de leurs ressources, les personnes âgées sont prises en charge soit par l'aide sociale, soit par la caisse vieillesse de Sécurité Sociale, soit par des caisses et mutuelles diverses, soit enfin, pas du tout si leurs ressources sont élevées. Cette association est difficile à gérer, car il faut à la fois disposer d'assez d'aides ménagères pour contenter tous les demandeurs, et en même temps, ne pas en avoir d'inoccupées, ce qui représenterait pour elles un manque à gagner et pour l'association une perte, les heures non travaillées n'étant pas remboursées.

Durant l'année 1976, l'Association a assuré, pour aider environ soixante quinze personnes, près de dix mille heures de travail, avec sept aides ménagères (certaines à temps incomplet). Elle vient d'en embaucher trois à mi-temps, car son activité doit s'accroître.

Si l'Association vit grâce aux remboursements horaires (qui ne couvrent pas tous les frais) et à une subvention de la Mairie, elle accueille aussi avec reconnaissance les cotisations et dons qui témoignent de l'intérêt que la population de Sceaux porte à son œuvre. C'est de notre devoir à tous de l'aider, suivant nos moyens, et puis, qui sait, n'en serons-nous pas un jour les bénéficiaires ?

G. LACOUR
Vice-Président de l'Association

Foyer-restaurant du troisième âge

Le Foyer-restaurant du troisième âge fonctionne dans les locaux de la Résidence pour personnes âgées, 15 bis et 17, rue des Imbergères. Il est ouvert à **toutes** les personnes âgées de plus de 65 ans, qu'elles résident ou non dans l'établissement.

Le Foyer-restaurant fournit chaque jour ouvrable le repas de midi qui peut être consommé sur place ou emporté à domicile. Les repas sont préparés par la cantine scolaire. Ce sont les mêmes que ceux servis aux enfants des écoles.

En mai dernier, il avait été décidé de limiter l'admission au Foyer-restaurant aux personnes disposant de ressources mensuelles inférieures à 2 100 F (3 150 F pour un ménage ou groupe de deux personnes vivant ensemble).

Afin de permettre l'accès de ce Foyer-restaurant au plus grand nombre de personnes, il vient d'être décidé de permettre l'accès de l'établissement à tous **sans aucune limitation de ressources**.

Le prix du repas est fixé ainsi qu'il suit en fonction des revenus des usagers :

Ressources mensuelles		Prix du repas
Personne seule	Ménage ou groupe de deux personnes vivant ensemble	
Moins de 1 200 F	Moins de 1 800 F	4,00 F
Comprises entre : 1 201 et 1 500 F	Comprises entre : 1 801 et 2 250 F	5,00 F
1 501 et 1 800 F	2 251 et 2 700 F	6,50 F
1 801 et 2 100 F	2 701 et 3 150 F	8,00 F
2 101 et 2 400 F	3 151 et 3 600 F	10,00 F
Plus de 2 400 F	Plus de 3 600 F	12,00 F

Les inscriptions sont recueillies sur place où tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus.

Le repas annuel des Anciens

Comme chaque année, la Municipalité et le Bureau d'Aide Sociale ont eu le plaisir d'accueillir les très nombreux convives invités aux repas organisés pour les personnes âgées de Sceaux.

Ces repas furent présidés, le 9 novembre par M. GULDNER, Maire de Sceaux, et le 16 novembre par M. RINGENBACH, Maire adjoint, chargé des affaires sociales, qui représentait Monsieur le Maire.

Filet de sole Dugléré, gigot, salade, fromages, Pithiviers composaient le menu qui, accompagné d'un rosé de Provence (sélectionné après dégustation, par le Secrétaire général de la Mairie lui-même...) et de champagne, fut particulièrement apprécié.

L'ambiance chaude et sympathique qui régnait au cours des deux repas, fut un témoignage de réussite.

Comme toujours, le service était assuré avec beaucoup d'efficacité et de gentillesse par le personnel de la cantine municipale. Qu'il en soit vivement remercié.



Le Club des Aînés

Dès 7 h 30, le mardi 4 octobre, les trente et un participants au voyage prennent place dans un beau car, confortable et panoramique. Dès le départ, la chance est avec nous : nous laissons derrière nous le mauvais temps et les bouchons. René est un excellent chauffeur et Françoise, l'accompagnatrice, est charmante et très savante.

Après avoir traversé la Brie, nous roulons vers Sézanne, le long de la falaise d'Ile-de-France et nous voilà dans la plaine de la Champagne pouilleuse qui ne mérite plus son nom grâce à son extraordinaire progrès agricole. Nous pouvons voir à notre droite la grande sucrerie de Linthes, plus loin une énorme féculerie de pommes de terre. Le temps est maintenant magnifique. Le soleil ne nous quittera plus jusqu'au retour.

Nous traversons Vitry-le-François et c'est la Champagne humide, ses forêts, ses étangs en partie asséchés. Puis déjà la Lorraine, le Barrois, des usines, Toul et sa cathédrale, ses portes et ses fortifications.

Il est midi, nous sommes à Nancy et nous déjeunons dans un grand hôtel au centre de la ville. Un tour de ville nous permet d'admirer la noble place Stanislas, ses fameuses grilles de Jean Lamour, ses fontaines et le parc de la Pépinière.

Nous reprenons la route et passons à Lunéville, devant le château, un Versailles en réduction, construit par le Grand Duc Stanislas. Puis c'est notre première vision de la « ligne bleue des Vosges ».

Nous approchons du col de Saverne. Nous écartant de notre route de quelques kilomètres, nous allons visiter le plan incliné de Saint-Louis qui permet aux péniches de monter ou descendre une dénivellation de 80 mètres en une heure. Avant la construction de cet ouvrage dû à une équipe d'ingénieurs français, il fallait un jour de navigation pour franchir 17 écluses.

Avant d'arriver à Strasbourg, nous avons encore le temps d'admirer la silhouette impressionnante du château du Haut-Barr, tout de grès rose, mais la nuit tombe...

Après une excellente soirée dans notre gîte de Strasbourg, nous visitons le quartier si pittoresque de la petite France, puis la cathédrale, bien guidés par Lise, une Strasbourgeoise qui domine son sujet.

Sur la route d'Obernai, les Vosges défilent sur notre droite et nous voici sous les châteaux d'Ottrot. Dans une auberge du pays, nous savourons, entre autres choses, une choucroute qui fera date.

Nous passons ensuite plusieurs heures au mont Sainte-Odile d'où la vue est très belle sur les montagnes proches, mais la vallée du Rhin et la Forêt Noire sont dans la brume. C'est maintenant la partie la plus pittoresque du voyage : la traversée du vignoble et des villages-bijoux, tels Riquewihr, Ammerschwihr encore tout fleuris de géranium.

Et c'est Colmar où nous logeons près de la cathédrale, au cœur des vieux quartiers.

nés en Alsace

Nous traversons la petite Venise pour gagner une auberge moyenâgeuse où nous savourons notamment une épaisse tranche de jambon rose que nous avons vu lentement cuire à la broche.

Le jeudi matin, départ pour le Haut Koenigsbourg, château féodal et altier, reconstruit par Guillaume II à 755 m d'altitude.

Nous n'avons pas vu de cigogne « sur les toits », mais nous en avons vu une dans un champ ; elle s'était probablement échappée d'un centre d'élevage voisin.

C'est le retour. Nous passons les Vosges au col de Sainte-Marie-aux-Mines. Et nous repassons par la Lorraine. A Saint-Dié, où nous déjeunons, il fait une chaleur d'août. Des coups de téléphone à Sceaux nous apprennent qu'il y pleut sans discontinuer. Un arrêt à Baccara nous permet d'admirer les productions de la célèbre cristallerie.

Tout heureux de ces trois jours merveilleux, nous chantons dans le car et le temps passe vite. Nous nous donnons rendez-vous pour un prochain voyage.

L'un des Aînés.

Pour tous renseignements, s'adresser au Club des Aînés
95, rue Houdan (Baraquements), 92330 SCEAUX.



Dans la maison
de
Florian

ORNIS

TOUS TRAVAUX
DE TAPISSERIE

VENTE AU DÉTAIL

SIÈGES - PAPIERS PEINTS

MOQUETTE

TISSUS - VOILAGES

PASSEMENTERIE

MERCERIE - BOUTONS

19, rue des Ecoles
92330 SCEAUX

☎ 350-08-16

U.N.A.F.A.M.

(Section des Hauts-de-Seine)

Création de foyers en faveur des handicapés

La loi d'orientation du 1^{er} juillet 1975 en faveur des handicapés physiques et mentaux doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1978. Cette loi prévoit la création d'établissements ou services d'accueil et de soins, destinés à recevoir les handicapés adultes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie.

L'U.N.A.F.A.M. (Union des Familles de Malades Mentaux) reconnue d'utilité publique, a vocation à participer à la création de foyers.

Dans le cadre de la loi d'orientation, deux sortes de foyers pourraient être envisagés :

– foyers de post-cure, destinés à recevoir, pendant quelques temps, des malades à leur sortie de l'hôpital en attendant leur retour dans leur famille ou leur placement dans un foyer d'hébergement ;

– foyers d'hébergement sans limitation de durée de séjour, à l'intention des malades stabilisés ne pouvant se livrer à aucune

activité, ou ayant une activité réduite, mais dont l'état ne justifie pas l'hospitalisation dans un établissement psychiatrique ; ces foyers s'adressent aux malades stabilisés qui n'ont pas de famille ou dont la famille ne peut assumer la charge.

Enfin, indépendamment des cas visés par la loi d'orientation, il faut aussi penser aux anciens malades qui travaillent, qui n'ont pas de famille et qui vivent seuls. Afin de remédier à cette situation qui peut être dramatique, de petits foyers pourraient être envisagés à leur intention.

Nous souhaitons donc que les personnes intéressées par la création de tels foyers nous fassent connaître leurs suggestions, par l'intermédiaire des délégués de l'U.N.A.F.A.M. qui se tiennent à leur disposition. N'hésitez pas à leur écrire à ce sujet.

Secrétariat de la section U.N.A.F.A.M. de Sceaux : 95, rue Houdan (Baraquements), 92330 Sceaux.

Fondation Claude Pompidou - A.F.N.A.V.

Informations pour les familles d'enfants handicapés

Le Service « *Volontaires pour Enfants Handicapés* » (V.E.H.) faisant partie de l'Association pour la Fondation Nationale de l'Aide Volontaire (A.F.N.A.V.) apporte une aide à domicile aux familles d'enfants handicapés physiques ou mentaux sans autonomie.

Le but de ce Service V.E.H. est de donner régulièrement ou en dépannage à la mère ou à la personne qui a la charge d'un enfant handicapé physique ou mental, sans autonomie, une possibilité de temps libre, pour se détendre ou faire face à d'autres obligations, en lui offrant gratuitement un volontaire formé pour garder l'enfant. Cette garde peut se faire régulièrement, une fois par semaine ou par quinzaine, ou encore en dépannage.

Les volontaires de ce Service, avant de prendre les gardes, suivent une session de

formation à laquelle participent des membres compétents d'organismes spécialisés dans le handicap et l'inadaptation mentale, des psychologues, des assistantes sociales, des parents d'enfants handicapés et inadaptés et prennent contact avec des centres de soins et de rééducation. Cette information sérieuse et objective a pour but de faire prendre conscience aux volontaires des principaux problèmes auxquels ils auront à faire face et leur indiquer la meilleure attitude à adopter.

Le Service V.E.H. demande aux familles désireuses de bénéficier gratuitement de cette garde à domicile d'entrer en relation avec son bureau : 42, rue du Louvre, 75001 PARIS - Tél. 508.45.15.

Ses responsables seront très heureux de les accueillir.

Journées du Sang

A la suite des dernières Journées du Sang, Monsieur le Maire a reçu du Directeur général du Centre National de Transfusion Sanguine la lettre suivante :

Paris, le 31 octobre 1977

Monsieur le Maire,

Au mois d'octobre, le Centre National de Transfusion Sanguine a réalisé, une fois encore, des Journées du Sang dans votre ville et je voudrais vous remercier de l'obligeance avec laquelle vous avez accepté le principe de cette nouvelle sollicitation ainsi que des facilités que nous avons trouvées auprès des Services de votre Mairie.

Les résultats enregistrés :

Allée de Trévise :

– 64 volontaires dont 5 nouveaux donneurs,
– 62 prélèvements.

Place de la Mairie :

– 82 volontaires dont 6 nouveaux donneurs,
– 78 prélèvements.

Les Blagis :

– 93 volontaires dont 5 nouveaux donneurs,
– 89 prélèvements,

sont au total légèrement inférieurs à ceux obtenus l'an dernier à pareille époque.

Je vous serais très reconnaissant de transmettre l'expression de notre gratitude à toutes les personnes et à tous les groupements qui nous apportèrent, en la circonstance, un précieux concours, soit en offrant leur sang, soit en collaborant à la Campagne de propagande ou au déroulement même des séances.

En vous remerciant de nouveau,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Exposition « Les Peintres Scéens invitent leurs Amis »

Du 1^{er} au 16 octobre 1977

Une ville comme Sceaux méritait une exposition de peinture digne de son nom, de son environnement, de ses réussites dans d'autres domaines : les Fêtes de juin, le Festival de musique, pour ne citer que celles-ci.

Certes, la peinture n'était pas totalement inexistante dans notre commune : quelques expositions avaient eu lieu, et connaissaient d'ailleurs un certain succès auprès du public. Mais, ces manifestations ne dépassant pas le cadre des peintres du cru, l'intérêt en était fatalement limité ; quant à leur valeur artistique mieux vaut ne pas parler des contestations qu'elle pouvait soulever. Même le concours de peinture, excellente idée au demeurant, qu'il est dommage de ne pas avoir retrouvé cette année durant les Fêtes de juin, n'agrandissait guère le cercle restreint des peintres de Sceaux.

Plusieurs personnes depuis longtemps étaient conscientes de cet état de fait et désiraient faire quelque chose.

Robert VIEL, le premier, en eut l'initiative. Avec le concours de Gérard MAISONNIER, s'organisait une exposition sur un thème un peu original : « *Les Peintres Scéens invitent leurs Amis* ». Cela entraînait une ouverture sur l'extérieur avec la participation d'un certain nombre d'artistes contemporains. Peintres chevronnés ou amateurs effacés, ils avaient tous en commun le mérite d'avoir été choisis par affinité élective et c'était là l'idée maîtresse : inviter à participer les peintres dont on aime l'œuvre ; pas de jury, pas de sélection, mais pas de complaisance, ni de compromis non plus. Le nombre et la diversité de goûts des « *sélectionneurs* » devant assurer un choix représentatif de toutes les tendances actuelles. Car en plus de Robert VIEL et

Gérard MAISONNIER, les peintres Alice MARTINEZ-RICHTER (Prix de Rome de peinture - eh oui, nous avons même un prix de Rome à Sceaux), Marguerite MOLINA, Marie-Christine HEINZ donnèrent leurs candidats.

Les invitations furent envoyées, les réponses arrivèrent en retour et c'est là que commença l'aventure...

Il fallait une salle, des cloisons, de l'éclairage, de la publicité, de la bonne volonté et... des bonnes volontés.

Les organisateurs se mirent en quête de tout cela ; la Municipalité voulant bien leur

Aidés par quelques autres bénévoles, M. MAISONNIER et moi-même avons donné beaucoup de notre temps à la réalisation de cette exposition « *Les Peintres Scéens invitent leurs Amis* ». Les réactions favorables du public témoignent de sa satisfaction de voir à Sceaux un Salon de peinture ne se limitant pas uniquement à un recrutement d'artistes locaux. Cette exposition n'est d'ailleurs pas amenée à remplacer le « *Salon des Artistes Scéens* ». Elle ne fait que le compléter tout en gardant une indépendance totale. Si les circonstances me le permettent l'an prochain, je suis bien entendu prêt à recommencer à assurer l'organisation d'une telle manifestation afin que Sceaux puisse offrir aux amateurs d'art, un nouveau choix de graveurs et peintres confirmés. Mais une exposition de cette sorte n'est réalisable que grâce à la Municipalité. J'espère donc qu'elle nous apportera à nouveau son soutien et je tiens à remercier ici le personnel des Services techniques de la Mairie qui nous a aimablement accordé une aide efficace.

Robert VIEL

faire confiance, les aida beaucoup parfois et le 1^{er} octobre s'ouvrait, au premier étage de l'Ancienne Mairie de Sceaux, une exposition de peinture regroupant trente-deux peintres et graveurs, présentés suivant les tendances : abstraits, symbolistes, expressionnistes, réalistes.

Les calicots, les affiches et les invitations d'un « *vert pomme* » provocateur attirèrent dès le vernissage un public nombreux et intéressé. Et tout d'abord, la Municipalité représentée par MM. GULDNER, MONCEAUX, OHEIX et LESUEUR, chargé des Affaires culturelles.

Le vernissage attira aussi quelques critiques d'art et représentants de la presse, beaucoup de Scéens et bien sûr les personnes invitées par les peintres eux-mêmes.

Tout au long de l'exposition qui dura quinze jours, le public ne cessa de manifester son intérêt pour cette manifestation et les nombreuses remarques, souvent flatteuses, inscrites dans le Livre d'Or ne peuvent qu'inciter les organisateurs à poursuivre et à améliorer cette formule et la Municipalité à les encourager et à les aider.

Lorsqu'on voit les expositions de peinture réalisées dans les communes voisines, que ce soit le prestigieux Salon de Montrouge ou celui d'Antony et même les Salons de Bourg-la-Reine et de Vanves, on se dit qu'il est indispensable que Sceaux connaisse dans quelques années une réussite semblable.

Ce n'était qu'une première exposition dans une modeste salle de l'Ancienne Mairie, mais qui sait ? Qui peut présager de l'avenir ? Il y a eu le Bal de Sceaux, il y a le Festival de musique, il y aura peut-être demain le Salon de Sceaux.

Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine / Sceaux

Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux organiseront trois concerts, au cours du premier semestre de 1978, avec la collaboration de Jean FOURNIER.

Ils auront lieu à l'ancienne Mairie de Sceaux (68, rue Houdan) à 20 h 15 :

- le mardi 24 janvier : Trio Bernard MAUPPIN - piano, violon, violoncelle ;

- le vendredi 24 février : Duo de pianos BILLARD-AZAIS ;

- en mars (date et programme communiqués ultérieurement) ;

- le vendredi 26 avril : Gilles BURGOS et Pierre-Michel VIGNEAU - flûte et harpe.

Abonnements :

- adultes : 60 F,

- enfants et élèves du

Conservatoire : 45 F.

S'adresser à Mme FRIBERG, 10, rue Violette, 92340 BOURG-LA-REINE - Tél. 665.34.30.

Hors abonnement : dans la limite des places disponibles, places à 20 F et à 15 F pour les enfants et les Amis du Conservatoire.

NOMINATION

Par décret du Président de la République en date du 27 octobre 1977, **M. Charles GAURY** a été nommé Président du Tribunal de Grande Instance de Nanterre.

Ce Tribunal, dont la compétence s'étend sur l'ensemble du Département des Hauts-de-seine, est le deuxième tribunal de France en importance, après celui de Paris.

M. GAURY, qui habite à Sceaux depuis de nombreuses années, était jusqu'à cette date, Conseiller référendaire à la Cour de Cassation.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Les Scouts d'Europe

Peut-être ne vous était-il jamais venu à l'esprit qu'il pouvait exister aujourd'hui une association de scoutisme au niveau de l'Europe ? Mais oui ! La Fédération du Scoutisme Européen est un mouvement scout international, destiné à former des jeunes de nations différentes, mais tous désireux de se connaître. Le but essentiel de la F.S.E. est de former ses unités par la pratique authentique du scoutisme, tel que nous l'enseigne Baden-Powell, le fondateur. Ses méthodes pédagogiques, légèrement remaniées et actualisées, sont admirablement bien conçues pour les jeunes d'aujourd'hui, qui apprécient beaucoup de se retrouver en groupe.

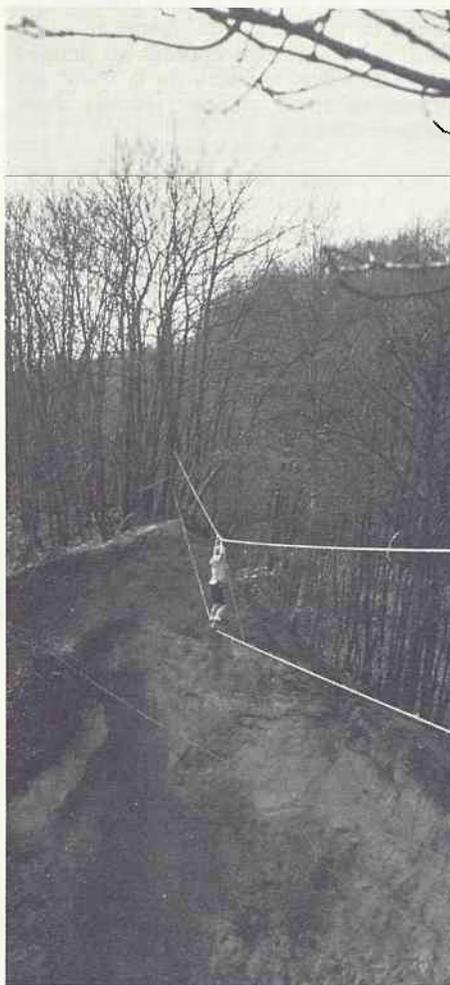
La F.S.E. définit le scoutisme comme une méthode d'éducation, différente pour cela du « mouvement de jeunesse ». Elle se considère comme complémentaire de la famille dans l'éducation de l'enfant.

Mais faisons un rapide historique du scoutisme, tout d'abord. En 1900, le colonel Baden-Powell est assiégé avec ses hommes (Anglais) dans une ville d'Afrique du Sud, par les Boers. Il crée alors un corps de cadets, de 12 à 16 ans, pour remplir le travail des scouts, les éclaireurs de l'armée. C'est en 1907 qu'il réunit les premiers scouts du monde sur l'île de Brownsea, pour un premier « camp », un camp de la paix cette fois. C'est ensuite la parution des « Bivouacs », propageant les idées du fondateur. A partir de ce moment, l'idée scout se développe très rapidement, d'abord en Angleterre, puis dans le monde.

La F.S.E. est née en 1963 d'une idée qui était partie il y avait longtemps déjà. Pour la première fois des chefs scouts entreprenaient de réaliser concrètement sur le terrain la fraternité scout internationale, objectif majeur de B.P.

Présente aujourd'hui dans huit pays d'Europe, regroupant en France plus de 35 000 jeunes, filles et garçons, dans deux branches distinctes, la F.S.E. est un mouvement d'éducation catholique, en plein essor, mais un mouvement de laïcs, qui garde son indépendance et sa liberté d'action, aidée sur le plan « missionnaire » par des « conseillers religieux ». Elle attache une grande importance à la formation chrétienne, fermement attachée à l'Église universelle.

Il existe dans ce mouvement des unités spécialisées : des guides et des scouts marins, des scouts alpins dans les régions de montagne, des guides et des scouts « de l'air », pratiquant l'entraînement aérien sur des planeurs, des scouts « de rivière », s'adonnant aux raids nautiques et à la construction de canoës, de radeaux et de ponts, ainsi que des scouts « d'expression », cultivant plus à fond le chant, les sports nationaux et régionaux, les arts populaires.



Le but essentiel de la Fédération du Scoutisme Européen est de former personnellement des garçons et des filles, dans l'enthousiasme d'un grand mouvement de jeunes, faisant rayonner leur foi par leur témoignage et leur désir de service.

Le scoutisme, en effet, par la pratique de la loi scout, le contact enrichissant de la nature, la progression de ses activités et les efforts qu'il exige, veut façonner des jeunes de caractère, dont l'œil observe et vérifie avant de s'engager, dont l'intelligence comprend vite et bien, dont le jugement apprécie avant de suivre ou de refuser, dont les mains soient prêtes à créer selon l'inspiration du cœur, et dont la volonté soit capable d'aller jusqu'au but désiré. Des jeunes qui puissent savoir faire face aux événements les plus inattendus de la vie.

Le groupe local de la F.S.E. compte cette année environ 110 jeunes, passionnés par le scoutisme, entourés par des chefs et des cheftaines bénévoles. Les louveteaux et les louvettes, de 8 à 11 ans, vivent la vie de la jungle, en s'inspirant du merveilleux « Livre de la jungle », de Rudyard Kipling, adapté pour eux par Vera Barclay. Ils apprennent ensemble, sous l'œil exercé d'Akéla, à faire de leur mieux.

Les scouts et les guides, de 12 à 16 ans sont, eux, « Toujours prêts ». Ils apprennent à se débrouiller dans la nature, à savoir compter sur eux-mêmes. Ils découvrent les belles régions de France autrement qu'à travers les vitres d'un train ou d'une voiture ; pour eux, les kilomètres à pied ou à vélo ne se comptent plus. Ils obéissent à la loi scout, faite de 10 articles.

Les routiers, ensuite, de 17 à 20 ans, ont pour devise « Servir ». Leur service, ils le mettent surtout au service des personnes âgées et aussi au service du mouvement qui a beaucoup besoin d'eux.

Les activités des unités locales se passent au maximum dans la nature, rompant agréablement la triste monotonie des vies de citadins des garçons et filles. Pendant l'année, la vallée de Chevreuse, le plateau de Limours, les très belles forêts de Rambouillet et de Fontainebleau accueillent souvent les activités. Les camps d'été se déroulent beaucoup plus loin, et même à l'étranger.

La vie et le jeu dans la nature sont un axe essentiel et original de la méthode scout. La nature est d'abord à contempler, puis à aménager plus qu'à transformer. On apprend à la respecter, à savoir qu'on dépend d'elle, à se débrouiller seul avec elle. Au camp, on abat des arbres pour faire les installations nécessaires à la vie commune, telles que tables, sièges, abris... On apprend à allumer un feu par tous les temps, car on a compris qu'il est l'auxiliaire le plus précieux.

Les moyens pratiqués par la F.S.E. sont principalement l'éducation par l'honneur, le système des sizaines aux louveteaux et aux louvettes, le système des patrouilles aux scouts, des équipes aux routiers, la vie dans la nature, le jeu, le sens des responsabilités, les techniques scout, orientées pour développer l'esprit de service ; exploration, raid, orientation, forestage, topographie et campisme.

Voilà présentés, très succinctement, notre mouvement et le scoutisme, incomplètement aussi. Un mouvement ne se définit pas, en effet, il se vit.

A tous les jeunes et à leurs parents qui souhaitent en savoir plus, renseignez-vous :

LES GUIDES ET SCOUTS D'EUROPE de l'Union Internationale du Scoutisme Européen - 3, rue du Président-Roosevelt, 92140 CLAMART - Tél. 644.06.23.

Groupes locaux :

- Cheftaine de groupe : téléphonez au 702.85.24 ;
- Chef de groupe : téléphonez au 660.29.10.

Groupe Scéen pour la Participation Locale G.S.P.L.

Le G.S.P.L. poursuit la défense de ses idées. Constitué en association, il a décidé de continuer par tous les moyens à réaliser à Sceaux une plus grande participation de tous aux affaires locales, une solidarité de voisinage plus réelle, un cadre de vie en harmonie avec ceux qui l'habitent.

C'est ainsi qu'il est intervenu avec d'autres, au début de l'été, au sujet de la construction du parking situé derrière l'Hôtel des Finances.

Émus par le spectacle apocalyptique d'un abattage d'arbres entre la rue Houdan, la rue du Maréchal-Joffre et la rue des Clos-Saint-Marcel, un certain nombre de riverains et de représentants d'associations ont demandé à être reçus par la Municipalité pour déposer une pétition.

Le G.S.P.L. était présent dans la délégation qui fut reçue le samedi 4 juin par MM. OHEIX et PIQUARD, Maires adjoints, assistés de M. ROUILLARD, des Services techniques de la Mairie.

Après avoir écouté les doléances des membres de la délégation, M. PIQUARD a donné un certain nombre d'explications. Ce terrain, de 5 250 m² appartient, comme toute la bande de terrain réservée pour une éventuelle autoroute, à la S.N.C.F. Celle-ci loue ses terrains à des occupants qui ne peuvent recevoir que des permis de construire à titre précaire.

Depuis 1976, le terrain en question est loué à la Mairie qui va le transformer en parking et en aire de jeux.

Le parking qui sera gratuit, est destiné aux professeurs du Lycée Marie-Curie et aux visiteurs de la Sécurité sociale ou de l'Hôtel des Finances.

Quant à la végétation, seuls des arbres morts auraient été abattus et d'autres seront replantés le long des immeubles de la rue du Maréchal-Joffre.

Un peu de concertation avec les riverains et une meilleure information des Scéens auraient sans doute atténué l'émotion provoquée par ce « massacre ». Heureusement, l'échange qui eut lieu à cette occasion fut cordial de part et d'autre, même si, sur le fond, certains restent opposés au principe d'une extension indirecte de la voirie aux dépens de zones boisées, proches d'une garderie d'enfants.



Le G.S.P.L. a décidé de rentrer dans les instances de participation que met en place la Municipalité. La création de six commissions extra-municipales dans le domaine de l'urbanisme est une initiative très heureuse. Mais pourquoi ne pas en créer dans tous les domaines de la vie municipale – et tout particulièrement dans celui des finances et de l'information ?

Les représentants du G.S.P.L. dans ces commissions sont les suivants :

– **Plan d'Occupation des Sols** : M. FRETIN, 72, rue des Chênaux.

– **Patrimoine Vert** : Mme SAUNOIS, 4, rue Lakanal.

– **Vieux Sceaux** : Mme LOUBATON, 11, rue de la Chrétienté.

– **Ilot Charaire** : M. HOFFSAES, 21, rue de Penthièvre.

– **Circulation - Stationnement** : Mme BERTIN, 21, allée de Trévise.

– **Transports en commun** : M. DUMONT, 17, avenue du Président-Franklin-Roosevelt.

Enfin, pour la Commission des Marchés : Mme RANKE, 5, rue Raymond-Gachelin.

Par ailleurs, il existe maintenant un réseau de correspondants du G.S.P.L. dans les quartiers. Faites-leur part de vos remarques, critiques ou suggestions concernant la vie à Sceaux.

– **Clos-Saint-Marcel** : Mme Odette PANDELLE, 30 bis, rue des Clos-Saint-Marcel - 660.15.15.

– **Chêneaux** : M. Pierre CORBIN, 10, rue Quesney - 702.65.64.

– **Lakanal - Colbert** : Mme Suzanne GIRAUDOT, 16, avenue du Président-Franklin-Roosevelt - 702.56.12.

– **Centre** : Mme Maryvonne RANKE, 5, rue Raymond-Gachelin - 702.36.23 et M. Jean-Charles VALLOT, 12, rue Paul-Couderc - 702.89.43.

– **Parc-Trévise** : Mme Denise SCHRIKE, 13, allée de Trévise - 702.84.97.

– **Blagis-Musiciens** : M. Claude SAINT-M'LEUX, 17, rue Mozart - 702.70.34.

– **Coordination** : M. Jean WEBER, 8, avenue Charles-Péguy - 350.71.69.



Enfin, tous les deux ou trois mois, une grande rencontre doit permettre de se retrouver. La première a eu lieu au Château de Maintenon et au Parc ornithologique de Sauvege. La prochaine ? Inscrivez-vous...

Adhésions : 30 F (minimum...) à adresser au Siège social, 21, allée de Trévise – ou au correspondant G.S.P.L. de votre quartier.

Lions Club de Sceaux

Après neuf ans d'existence relativement discrète, le Lions Club de Sceaux fera cette année un effort important pour se faire mieux connaître des Scéens.

Pour cela, le Club de Sceaux développera au maximum ses activités sociales : tout d'abord en participant aux campagnes nationales Lions d'information sur l'environnement (protection de l'eau et de l'air) et aux journées nationales Lions d'action sociale pour le dépistage de la toxicomanie et de la myopathie héréditaire non contagieuse, mais qui peut entraîner la mort chez les adultes.

Enfin, les membres du Club ont formé le vœu de poursuivre leur action sociale locale au même rythme que les années précédentes en remettant des dons aux personnes dans le besoin, mais aussi en lançant le projet d'une bibliothèque sonore pour les mal-voyants.

Pour réaliser ce programme qui porte sur plusieurs années, le Lions Club de Sceaux a besoin de tous les concours, et recevra volontiers toutes les aides qui lui seront proposées.

Nous recherchons notamment des volontaires pour enregistrer des livres sur cassettes et de généreux donateurs de fonds ou de cassettes. D'avance, grand merci.

Le Président,

René LUCHART

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

– M. Pierre DERVAUX, 53, rue des Chênaux, 92330 SCEAUX - Tél. 250.48.08.

– M. Philippe VALAT, 14, rue du Docteur Thore, 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.61.

Mouvement ATD Quart-Monde

Le Quart-Monde, un peuple d'exclus

Savez-vous qu'en France, près de chez vous, existe un peuple de deux millions de personnes, dans leur majorité françaises ? Ce peuple appelé Quart-Monde, subit l'extrême dénuement et l'extrême exclusion : il est en dehors de la vie et des combats des autres citoyens.

Ainsi dans une cité de transit, sur 200 jeunes de 16 à 18 ans, 40 ne savent ni lire ni écrire, 100 le peuvent à peine, 190 n'ont aucune formation professionnelle et 2 seulement ont un métier : chauffeur routier ou carreur.

Nul ne peut ignorer cette réalité aujourd'hui ! La connaissance du Quart-Monde, la transformation radicale de sa condition de vie, sa prise en compte prioritaire dans la construction de la société, ne sont possibles qu'avec la solidarité de tous.

Le mouvement ATD Quart-Monde, depuis vingt ans, mène une action dans ce sens. Ses buts :

– être solidaire du Quart-Monde et de son combat pour sortir de la misère et de l'exclusion ;

– rendre la parole à tous ceux qui n'ont appris qu'à se taire ;

– détruire la misère et pas seulement la soulager ou l'assister ;

– créer une solidarité avec tous ceux qui refusent le mépris infligé à ce peuple ;

– transmettre sa conviction que chacun, là où il se trouve, est indispensable dans cette lutte contre l'exclusion.

Si vous souhaitez participer à ce combat, vous pouvez vous adresser à Mme Bertin, 21, allée de Trévise à Sceaux - Tél. 702.84.46.

Secrétariat international : 95480 PIERRE-RELAYE - Tél. 037.11.11.

Secrétariat national : 33, rue Bergère, 75009 PARIS - Tél. 246.81.95.

Frères des Hommes

Comment participer en Europe au développement des populations les plus déshéritées du Tiers-Monde ?

Il existe une diversité d'organismes ayant leur particularité et un mode d'intervention propre ; leur but est commun : lutter contre les causes du sous-développement.

L'association « *Frères des Hommes* » envoie en Inde, au Bangladesh, au Brésil, en Équateur et en Haute-Volta des animateurs compétents qui vont rechercher avec les populations intéressées les moyens d'améliorer leurs conditions d'existence. Ils tentent de promouvoir simultanément les différents secteurs de la vie : agriculture, éducation, santé, artisanat, organisation communautaire, infrastructure. Ils forment également les homologues locaux nécessaires à leur relève et se retirent lorsque la prise en charge des programmes est effective. Leurs activités s'inscrivent toujours dans les structures officielles des pays d'accueil.

Cette année, le nombre des implantations et des volontaires sur le terrain sera pratiquement doublé. Ce sont des résultats positifs, mais nous ne devons pas perdre de vue que les causes du sous-développement et de l'accroissement du fossé séparant plus des deux tiers de la population mondiale de l'autre tiers plus favorisé se situent en Europe.

Chacun peut s'engager ici en faveur des plus démunis, sans être pour autant un animateur dans le Tiers-Monde : l'essentiel réside dans une démarche personnelle. Il s'agit tout d'abord de s'intéresser et d'intéresser notre entourage aux difficultés et aux espoirs des habitants du Tiers-Monde.

Notre comportement et celui d'un certain nombre de personnes toujours croissant peut inciter chacun à accepter et à favoriser une transformation des relations entre pays riches et pays pauvres.

Une grande solidarité internationale ne peut pas se faire sans cette remise en cause personnelle et collective de nos attitudes.

Ce que propose le centre local

● **Des réunions de formation**, tous les deuxièmes mardis de chaque mois à 20 h 30 à l'annexe de la M.J.C., 5, rue des Imbergères ; les membres de l'équipe prennent le temps d'acquiescer des connaissances sur les questions relatives au Tiers-Monde : bibliothèque, documents, rapports des équipes de terrain, presse, rencontres avec des volontaires de retour, contacts avec d'autres organismes, etc.

● **Des permanences** tous les dimanches matins : même lieu, de 10 h 30 à 13 h, ouvertes à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de développement.

● **Une information du public** sur huit communes : Sceaux, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine, Le Plessis-Robinson, Bagneux, Clamart, Châ-

tillon, par des expositions, projections-débats de films et diapositives, dans tout groupement, école, club, comité d'entreprise, association ou réunion d'amis (matériel et conférenciers gratuits) et, plus particulièrement projection publique du nouveau film Ken Keni (« *Je te salue dans ta marche* ») sur la vie difficile des habitants de Haute-Volta et le chemin fait par ces hommes et ces femmes qui travaillent avec de tous petits moyens mais beaucoup de courage, au rythme du tam-tam.

Ce film sera projeté à la salle municipale de Bourg-la-Reine le 8 février 1978, à la salle des Gémeaux à Sceaux le 30 mars et à Châtenay-Malabry au printemps.

Nous organisons également au mois de décembre une vaste opération de sensibilisation aux problèmes du Tiers-Monde de la ville nouvelle d'Évry.

Ces opérations publiques impliquent un gros travail de publicité et nous serions reconnaissants à toute personne pouvant nous aider de se faire connaître.

En ce début d'année, l'équipe locale comprend 25 personnes, mais nous ne sommes que cinq à Sceaux, quatre à Bourg-la-Reine, cinq à Châtenay, cinq à Clamart, et encore moins dans les autres communes. Nous pourrions être beaucoup plus efficaces si nous étions plus nombreux.

Nous recherchons en particulier quelqu'un qui pourrait faire des travaux de secrétariat et de dactylographie.

● **Des cartes de vœux** : trois nouvelles séries cette année. Elles nous permettent d'étendre et d'approfondir l'action de nos équipes bénévoles.

Pour tout cela, nous avons besoin de votre soutien.

Pour tous renseignements, s'adresser à Jacqueline GRIVOIS, 12, boulevard Desgranges, 92330 SCEAUX. Tél 702.89.33.

Équipe locale de « Frères des Hommes », Animathèque-M.J.C., 21, rue des Écoles, 92330 SCEAUX. Tél. 350.05.96.



Carte de vœux : « *Autour du feu* » de Liperka Depola - 1976

BULLETIN A RETOURNER A « FRÈRES DES HOMMES » 21, rue des Écoles, 92330 SCEAUX

Nom et prénom.....

Adresse.....

- Commande pochette (s) de 5 cartes, série « *Naïfs Yougoslaves* »
..... pochette (s) de 5 cartes, série « *Icônes Bulgares* »
..... pochette (s) de 5 cartes, série « *Batiks* »

soit..... pochette (s) à 18 F : F

(Règlement par chèque bancaire ou postal)

- Désire recevoir le bulletin d'information trimestriel.
 Désire susciter une projection-débat.
 Désire aider l'équipe locale occasionnellement.

De nouveaux équipements sportifs dans le quartier des Blagis

Il en était question depuis quelques années. Maintenant, c'est une réalité bien que les travaux ne soient pas complètement terminés. En effet, si le gymnase fonctionne depuis le mois de septembre, les terrains d'évolution extérieurs ne seront terminés qu'au début de l'année prochaine.

Depuis plus de deux mois, les scolaires, les membres des associations ayant une vocation sportive et même certains individuels, utilisent déjà ces installations.

Le gymnase se divise en deux salles qui sont reliées entre elles par une piste de course à pied. Dans la plus grande salle il est possible de pratiquer les sports suivants : basket-ball, hand-ball, volley-ball et tennis ; des points d'accrochage sont prévus pour permettre l'installation d'agrès de gymnastique pour des compétitions qui, faute de place, ne pourraient se dérouler dans le gymnase du Centre. La deuxième salle est plus spécialement réservée à la gymnastique au sol, à la danse et la musculation.

Pour la musculation, cette salle est équipée d'haltères, bien sûr, mais aussi de nombreux appareils qui permettent de faire travailler, de façon sélective, les différents muscles du corps humain. C'est cette salle de musculation qui peut, à certaines heures et sous surveillance compétente, être utilisée par des individuels.

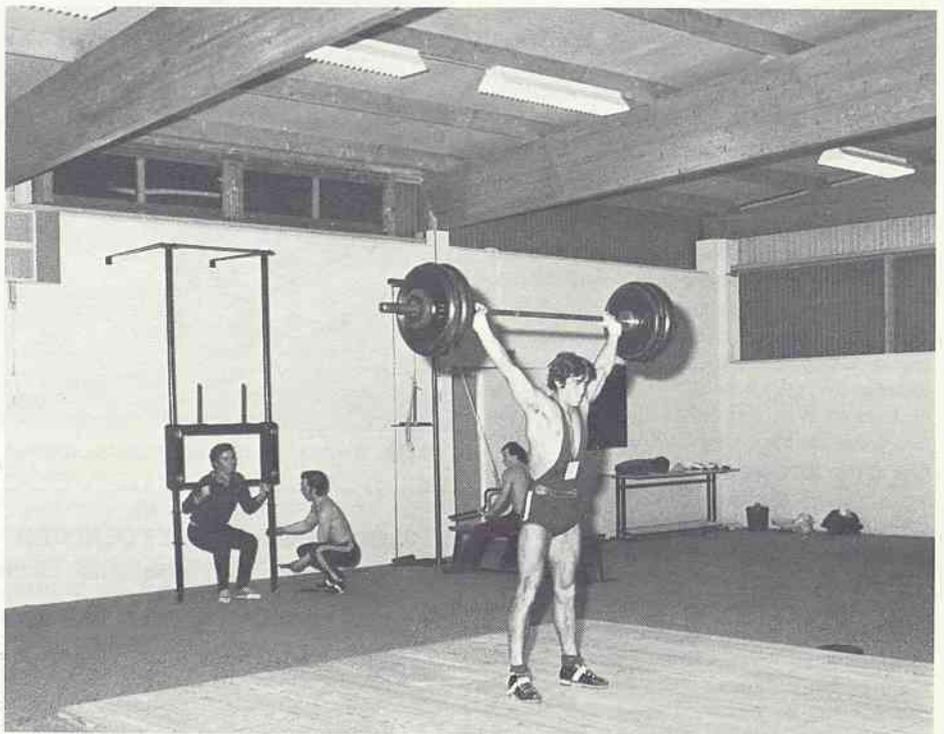
Les terrains extérieurs qui sont en cours de construction se répartiront entre : une piste de course à pied, une aire de lancer du poids, un hand ball, deux volley-ball, un basket-ball, deux tennis et un mur d'entraînement, et enfin une installation pour le saut en longueur, en hauteur et à la perche.

La plus grande partie de ces surfaces destinées aux sportifs sera faite en tartan. Ce revêtement de sol qui est utilisable pendant toute l'année étant probablement le meilleur qui soit connu à notre époque.

Ainsi, les Scéens disposent maintenant d'un équipement sportif supplémentaire de qualité installé dans le quartier des Blagis. Cet équipement était nécessaire comme le prouve déjà le grand nombre d'heures d'utilisation du gymnase qui vient de s'ouvrir.



Studio Sud



Studio Sud

Afin de permettre à tous de visiter ces nouvelles installations, il est prévu, le 7 janvier prochain, une journée « portes ouvertes » pendant laquelle chacun pourra constater qu'il est possible de pratiquer de nombreuses activités sportives différentes dans ce nouveau gymnase.

Finalement, ce qui est important, c'est qu'il existe un nouvel équipement sportif qui rendra plus facile la pratique des activités sportives de leur choix à tous les Scéens.

Roger JECHOUX,
Maire adjoint

Opération « Sauvegarde de l'eau » à la Piscine des Blagis

Pourquoi « Bonnet obligatoire » ?

A la suite d'une conférence sur les problèmes de l'eau dans le monde, il nous est apparu que nous pouvions faire quelque chose, que nous le devions. Pour traiter l'eau, quel endroit mieux choisi qu'une piscine ?

Maintes études ont prouvé que les cheveux sont une source de nuisance pour l'eau. Par la poussière qu'ils transportent, par la sueur qu'ils dégagent, par le sébum qu'ils sécrètent et, enfin, par leur simple présence dans une eau traitée.

Pour la propreté des installations, l'hygiène du corps et le respect d'autrui, **portez un bonnet.**

Une eau propre, claire, limpide et saine est le meilleur garant de longévité d'un monde qui souffre du manque d'eau.

A vous de nous aider.



Thierry Casse, des « Dauphins de Sceaux/Bourg-la-Reine », vainqueur des critères départementaux du 100 m brasse garçons 1962, n'a pas attendu le 1^{er} octobre pour porter un bonnet

A.S.A.S.

Section Tennis

Les féminines... au sommet

En 6^e et dernière série en 1971, l'équipe première féminine de l'A.S.A.S. est Championne départementale 5^e série dès 1972, avant d'être Championne de Paris 3^e série en 1975.

Pour la première fois cette année en 1^{er} série, soit le niveau le plus élevé des compétitions départementale et régionale, l'équipe, après n'avoir connu que des victoires, ne manque la qualification pour le Championnat de France qu'en cédant, au seul troisième et dernier set de l'ultime double, le septième match de la rencontre décisive.

Engagée dans le Challenge de l'Île-de-France, nouvelle formule de l'ex-championnat de Paris disputé à l'échelon régional, nos équipières triomphent sur toute la ligne, gagnant leur poule et s'adjugeant, avec la finale, le titre de Champion de l'Île-de-France 1^{er} série, soit celui le plus envié à l'échelon de la Région.

Cette progression peu commune et ces mirifiques résultats sont le fait, non seulement de l'excellente qualité de l'entraînement assuré par Jean-Michel ANKAOUA, Moniteur d'État, Professeur de l'A.S.A.S., mais aussi et surtout du rare climat amical et du magnifique esprit d'équipe qu'ont su créer et maintenir toutes les équipières et également de la bonne coordination de tous les efforts par la Capitaine Mme Simone BEAUPOIL.

« Faire mieux » reste toujours au programme mais « Faire aussi bien » constitue déjà un bien prestigieux objectif pour les membres de l'équipe qu'il convient de remercier et féliciter :

- Mlle Isabelle CLAIRE (15) ;
- Mme Jacqueline BERNELLE (15/1) ;
- Mme Jacqueline LEVAVASSEUR (15/2) ;
- Mlle Catherine CABANEL (15/2) ;
- Mlle Marie-France VIEL (15/4) ;
- Mme Simone BEAUPOIL (15/4).

Le Comité directeur

Élan Gymnique Scéen

Pour la seconde année, le club de gymnastique a repris ses activités au Gymnase du Centre.

Les cours s'adressent à un public varié, allant des enfants de quatre ans aux adultes.

Certains groupes de minimes garçons et filles ont pu concourir au cours d'épreuves de compétitions organisées par la Fédération Française de Gymnastique.

Les résultats en ont été encourageants :

Challenge Elisabeth Neulas

- 1 médaille d'Argent féminine au classement individuel.

- 4^e au classement par équipe minime féminine.

- 1 médaille de Bronze au classement par équipe minime masculine.

Championnats inter-régionaux division 4

- L'équipe masculine s'est qualifiée pour la finale.

Nous espérons que les résultats de cette année apporteront de nouvelles satisfactions.

Renseignements et inscriptions au Gymnase du Centre, 29, rue des Imbergères à Sceaux, le mercredi de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 19 h 30.



Cross de la Ville de Sceaux

organisé, sous le patronage de la Municipalité,
par l'Office Municipal des Sports et le Comité Municipal des Fêtes

DIMANCHE 5 FÉVRIER 1978 DE 8 A 13 HEURES

Dans les rues du Centre de la Ville, le Parc de Sceaux et le Jardin de la Ménagerie

Inscriptions

- **A la Mairie de Sceaux** (hall d'entrée) :
 - du lundi 23 au vendredi 27 janvier, de 16 h 30 à 19 h ;
 - le samedi 28 janvier de 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 19 h ;
 - du lundi 30 janvier au vendredi 3 février, de 16 h 30 à 19 h.
- **Au siège de l'Office Municipal des Sports de Sceaux** (à gauche de l'ancienne Mairie) :
 - lundi 23, mardi 24, jeudi 26, vendredi 27 janvier, de 14 h à 17 h ;
 - le samedi 28 janvier, de 9 h à 12 h ;
 - lundi 30, mardi 31 janvier, jeudi 2, vendredi 3 février, de 14 h à 17 h.
- **A la Mairie de Bourg-la-Reine** (Service des Sports 1, boulevard Carnot) :
 - du lundi 23 au vendredi 27 janvier, de 16 h 30 à 18 h ;
 - le samedi 28 janvier, de 9 h à 12 h ;
 - du lundi 30 janvier au jeudi 2 février, de 16 h 30 à 18 h.

Retrait des dossards

(et inscriptions tardives)

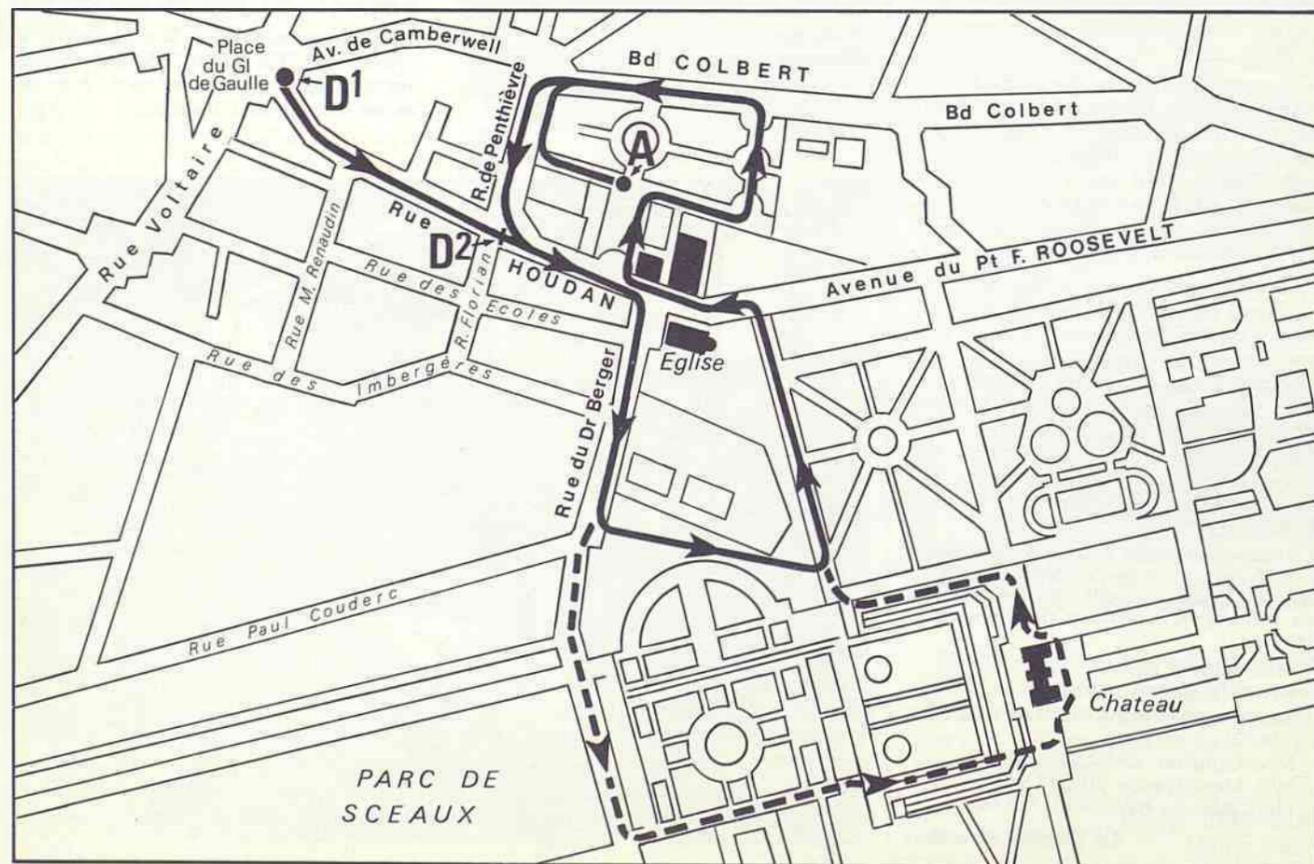
- **A l'ancienne Mairie de Sceaux**, salle du rez-de-chaussée, le samedi 4 février de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h.

COMPOSITION DES ÉQUIPES

- 8 pour les catégories Benjamins et Minimes (garçons ou filles)
- 6 pour les autres catégories (garçons ou filles, hommes ou femmes).

Parcours

- Toutes catégories, sauf Seniors Hommes (non-licenciés ou licenciés) : départ en D 1, parcours en trait continu sur le plan, arrivée en A.
- Catégories Seniors Hommes (non-licenciés ou licenciés) : départ en D 2 ; parcours spécial dans le Parc (en trait interrompu sur le plan), arrivée en A.



Horaire - Catégories - Longueur du parcours

Horaire de départ	Catégories	Années de naissance	Longueur du parcours
8 h 00	Vétérans Hommes	Nés avant 1937	3 350 m (2 tours)
8 h 25	Vétérans Femmes	Nées avant 1937	1 750 m (1 tour)
8 h 45	Juniors Garçons	1959, 1960	4 900 m (3 tours)
9 h 10	Minimes Filles	1964, 1965	3 350 m (2 tours)
9 h 40	Minimes Garçons	1963, 1964	3 350 m (2 tours)
10 h 10	Cadets	1961, 1962	4 900 m (3 tours)
10 h 40	Benjamins	1966, 1967	1 750 m (1 tour)
10 h 55	Benjamins	1965, 1966, 1967	1 750 m (1 tour)
11 h 10	Cadettes	1962, 1963	3 350 m (2 tours)
11 h 10	Juniors Filles	1960, 1961	3 350 m (2 tours)
11 h 40	Seniors Femmes	1937 à 1959	3 350 m (2 tours)
12 h 10	Seniors Hommes non-licenciés	1937 à 1958	6 250 m (parcours spécial, 3 tours)
12 h 40	Seniors Hommes licenciés	1937 à 1958	6 250 m (parcours spécial, 3 tours)

Renseignements divers

VESTIAIRES : Gymnase du Centre, 29, rue des Imbergères.

SECRETARIAT : ancienne Mairie, salle du rez-de-chaussée.

SERVICE SANITAIRE assuré par les secouristes de la Croix-Rouge de Sceaux.

REMISE DES RÉCOMPENSES : à partir de 13 h 15 à l'ancienne Mairie, salle du premier étage.

La Boule Scéenne

En tête des résultats obtenus par nos Sociétaires, il est juste de placer le titre de Champions des Hauts-de-Seine en doublettes obtenu à Vanves, en 3^e catégorie, les 8 et 9 octobre, par Lucien LACOSTE et Vincent SMANIOTTO. Leur régulière efficacité, tant au point qu'au tir, méritait cette consécration.

D'autre part, ont gagné :

- le 10 septembre, à Châtillon, le 32 D, l'équipe GUIGON ;
- le 18, à Viry, le 16 Q, formation FACHAUX frères, HAMON et GESCHIECK ;
- le 23 octobre, à Igny, le 32 D. P. T.C. C. BOISSAY-DECICO.

Ont été sous-champions, à Juvisy (17 septembre - 16 Q.) et le 30 octobre, à Ecquevilly (16 Q. E.T.C.), l'équipe P. et B. FACHAUX, GESCHIECK, D. HAMON.

Ont été éliminés en demi-finales seulement :

- le 10 septembre, à Châtillon (32 D. 3-4) P. FRAIOLI-BARBIER ;
- les 8 et 9 octobre, à Vanves, (32 D. chaque fois), au deuxième concours J. MOREL - BIONDO ; au troisième concours GESCHIECK - HAMON ;
- le 23 octobre, à l'A.C.B.B. (32 D. 3-4), J.-C. LACOSTE-MOREL.

Notons aussi l'excellente figuration de nos joueurs dans deux importantes compétitions de Propagande, réunissant au départ, chaque fois 256 doublettes. Les 11 et 12 septembre, à l'A.S.B. XII^e, C. BOISSAY-TASSA ne furent éliminés qu'à mi-chemin du long parcours (4^e partie), tandis qu'à Noisy-le-Sec, les 24 et 25 septembre, P. FACHAUX-MOREL, firent un résultat identique.

Faire le plein d'engagements pour un 64 doublettes Propagande (donc de niveau élevé) quand un concours identique a lieu aux mêmes dates dans un département voisin, est une réussite qui prouve que l'attrait du Sport-Boules ne se dément pas.

A Sceaux, le 5 novembre, à 14 h, tout était en place pour le début du déroulement des deux journées de cette compétition. Seize cadres supplémentaires avaient été aménagées dans le Jardin de Sceaux (quel

travail pour le Président et sa petite équipe !). Mmes BAILLEUL et LACOSTE - et la petite « *commissionnaire* » BERNADETTE - étaient à leur poste pour tenir pendant près de quatorze heures, en ces deux journées, le stand de ravitaillement, tandis que M. THETU, pendant le même temps, assurait un secrétariat d'autant plus difficile que trois concours se déroulaient de concert. On ne dira jamais assez à ces personnes dévouées la reconnaissance de notre Société.

Après de très belles parties jouées entre les vingt-six Clubs représentés, les résultats furent les suivants :

- 1^{er} Concours : Challenge EFIMO S.A. Cabinet BURDET gagné par PAOLI - FROMONT (C.A. Mantes-la-Ville) sur J.J. BEAUCHAMPS - CALUCIO (Boule du XVI^e), remis par M. MURGUES, tandis que ces représentants du XVI^e, classés seconds, recevaient le Challenge FRAIOLI des mains de M. Amédée FRAIOLI. Meilleure doublette de Sceaux pendant ce Concours principal, SMANIOTTO père et fils emportèrent la Coupe Charles Gérard, bijouterie, remise par M.-L. LACOSTE, responsable des « *Jeunes* » de la B.S.

- 2^e Concours : 32 D. En compétition, la Coupe Supermarché SERRON, que Mme BAILLEUL remettra aux gagnants : les deux joueurs de Malakoff A. GUYOT et F. VITALI, qui terminèrent devant C. SALERA - P. LABOURET, du C.S.M. XX^e.

- 3^e Concours : M. Charles CADET, coiffeur, donateur de la Coupe, enjeu de ces rencontres entre 16 doublettes T.C. la remit à la formation gagnante « *Pieds Noirs - Robinson* » associant R. TASSA et DONDA, qui eut le joli geste amical et sportif de confier la garde de cette Coupe à la jeune équipe Scéenne Pascal et Bruno FACHAUX dont elle venait de triompher.

Après ces deux belles journées de Sport-Boules, la Boule Scéenne renouvelle ici l'expression de sa gratitude aux donateurs du Challenge et des Coupes, dont la générosité permit l'organisation de ces trois importantes compétitions.

L'Assemblée générale annuelle de la Boule Scéenne aura lieu à Sceaux, courant janvier 1978.

Karaté-Club Scéen

Le jeune PIRE, membre du Karaté-Club Scéen vient de remporter le Critérium national des jeunes, toutes catégories (Katas), moins de 15 ans.

Après cinq ans d'existence, le Club obtient ainsi un résultat sportif important et très encourageant pour l'avenir.

Institut de formation d'animateurs de collectivités des Hauts-de-seine

I.F.A.C. 92

L'Institut de Formation d'Animateurs de Collectivités (I.F.A.C. 92), organise des sessions de formation préparant au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (B.A.F.A.), seul diplôme officiel pour l'encadrement des centres de vacances et de loisirs.

Sessions de formation

- Du 26 décembre 1977 au 3 janvier 1978.
- Du 25 février au 5 mars 1978 (vacances de février).
- Du 8 au 16 avril 1978.
- Du 15 au 23 avril 1978 (vacances de Pâques).

Sessions de perfectionnement ou spécialisation

- Du 26 décembre au 31 décembre 1977 : audio-visuel.
- D'autres sessions de perfectionnement ou spécialisation à thèmes variés sont prévues : « *Connaissance des adolescents* », « *Ski* », « *Surveillant de baignade* »...

Pour tous renseignements, s'adresser à I.F.A.C. 92 : 22, boulevard de la Paix, 92400 COURBEVOIE - Tél. 789.20.40.

La Hutte

VETEMENTS — SPORTS — CAMPING
Tennis - Equitation - Location Skis et Chaussures

31, avenue de la
Division - Leclerc
92 - ANTONY
☎ 666-02-13



SPORT 2000 le N° 1 du sport
SPORTS SCÉENS
112, rue Houdan - 92330 SCEAUX
☎ 661.03.67

Période du 1^{er} septembre au 30 novembre 1977

NAISSANCES

Vincent SILBERT – Alexandre, Olivier MOUGNE – Géraldine ROHMAN – Sonia, Lucienne, Marie MATHIEU – Nadir TAYANE – Christine, Liane ROCHET – Pascale JACQUEMES – Maxime, Jean-Noël OUJEVOLK – Fabien, Georges, Robert MEUNIER – Anne-Charlotte ROQUES – Vincent, Guy LAPERLE – Ludivine, Michèle, Marie, Giselle MOUSSART – Mathieu, Sébastien LANTENOIS – Marie, Élisabeth DOMPER – Hafféda RAHOU – Arnaud, André, Henri DEMAREST – Aurélie, Germaine, Madeleine CHAUMONT – Vincent, Yves RICHE – Pauline, Catherine, Marie BACH – Céline, Jacqueline, Marie-Louise GERMAIN – Sébastien, Erwan MARTIN – Morgan, Danielle NERRIEC – Benjamin BONOT – Claire, Nicole LETANG – Barbara, Stéphanie DELOYE – Matthieu, Gustave REYNAUD – Julie DAGUET – Jérémy, Jérôme GALY – Benoît, René, Henri CROCHOT – Caroline, Laëtitia TAUTINI – Déane, Élisabeth, Marie-Marguerite de la PERSONNE – Félix, Paul, Henri, Marcel BARTHE-DEJEAN – Sylvia, Berthe BADER – Mélanie, Fabienne, Sonia GOUMENT – Germain, Pascal, Hervé CHAUVEAU – Chloé, Solange, Renée PETIT – Isabelle MOATTY – Pierre de la GRANGE – Christine MOUZAY – Fabien, Daniel COULONGE – Pierre-Antoine, Julien FOUQUES – Sébastien, Lucien, Patrick VITRY – Élodie, Caroline MARTIN – Paul, Gérard, Eugène BOTALLA-GAMBETTA – Karine, Anne LE TOHIC – Jean-Baptiste, Joseph, Raoul, René MOULARD – Claire, Élisabeth, Anne-Marie BETIS – Aurélien, Corentin, Paul MAILLARD – Clémentine, Lara ASSOULINE – Alexandre, Bérangère JOURDAIN – Julie, Perrine CEGALERBA – François, Sylvain MONTASSIER – Damien, Bernard, Emmanuel JOUAN – Laëtitia, Dominique BORNE.

MARIAGES

Patrick, Alfred HENNION et Claire, Camille, Louise POISSON – Christian, Marie, Paul BRAY et Bernadette, Jeanne, Charlotte THIOLON – André, Raymond DESCAMPS et Denise, Rose-May HOU-SIEAUX – Jean-Marc, Maurice CRUELLAS et Angèle SCHUNK – Jean-Philippe, Edmond, Pierre DURAND et Dominique, Raymonde ROLINAT – Jean-Yves, Jacques, Edmond REGNAUT et Françoise, Claude, Élisabeth LE TREUST – Jean-Pierre, Armand MAVIT et Isabelle, Andrée, Bernadette BLANGY – Gilbert, André, Serge CAMILLERI – Hervé, Pierre, Aimé MARTEIL et Catherine GORDIET – Jean-Michel, Pierre DELMAS et Marie-Hélène BARTHELEMY – Alain, René PETITJEAN et Viviane, Adrienne HAMELIN – Jean-Philippe GALLE et Frédérique, Marie, Françoise CHAMBIGE – Camille MERY et Jacqueline BOUE – Jean, Marc RUBIO et

Murielle de MULDER – Didier, Jean CORMILLOT et Maryvonne, Célestine, Louise GUILLOT – Gérard, Paul, Marie TARTAMELLA et Bernadette, Anne, Marie, Dominique COURTEAUD – Henri, Pierre, Eugène GAYOUT et Christine, Nicole BERRUEZO – Thierry PERINET et Anne-Marie, Monique, Blanche BECHADE – Hervé DELALIEU et Keiko ITO – Alain, Marceau LEFEVRE et Françoise, Marie, Georgette BOUGUET – Patrick, Jean DEZILE et Martine, Anne-Marie DELICOURT – Christian, Ernest BRETEAU et Annick, Claude DEROUET – Jean, Pierre, René, Jacques STEVERLYNCK et Geneviève, Odile NASS – Jean-Michel, Marie-Joseph LABICHE et Odette, Suzanne COMPANY – Christian, Jean OCCHIPINTI et Eliette, Catherine, Carmen HALPERN – Miguel ALVES VAZ et Maria Angelina DA SILVA TEIXEIRA – Jean-Paul, François FLECKENSTEIN et Dominique, Jacqueline, Thérèse REALE – Joseph, Bernard GALLET et Françoise, Thérèse, Rose ABREVEUX – Marc, Guy VERRIER et Martine, Marie-Noëlle PICCININ – Gilles, Pierre GOUDARD et Colette, Germaine MARTINET.

DÉCÈS

Louis, Georges, Jules VERDET – Julien RICOMMARD – Michel, Roger LAURENT – André, Eugène, Étienne PETITFILS – Pierre, Alfred, Alexis DAVY – René, Bertrand, Jean VERDIER – Maurice, René MIAUDET – Roberte, Marie-Louise CHAUVIN – Louis, Ernest RAINNEAU – Lucie, Jeanne, Marie ABBE, Veuve LANHAM – Angèle, Marie, Josèphe DIRUIT, Veuve LEGRAND – Paule, Suzanne LEGATE, Veuve TRIPIER – Sonia, Lucienne, Marie MATHIEU – Arthur, Louis BOUILLEROT – Raymonde, Pauline DUMONT, Épouse VAN de CATSYEN – Henri, René, Eugène, Marie-Joseph PHILIPPEAU – Jacques, Robert, Maurice BLEDE – Claude, Georges, Jules MICAUD – Jean, Michel FALLOU – Andréa, Louise PAUL, Veuve POTHIER – Ernest, Lucien, Edmond BACH – Charles, Étienne, Joseph GOUSTARD – Rolland, André DESTERBECQ – Henri, Abel LOCHET – Lucie, Germaine BRION, Veuve PARRIEU – André, Louis, Marcel RUVAULT – Jean, André, Marie BURTY – Eugène, Louis, Émile CHEVOLOT – Andrée, Georgette, Raymonde CROZAT, Épouse LERE – Armand, François, Marie CRETARD – Andrée, Valentine MESSMER, Épouse PERONNEAU – Gabrielle, Alberte, Rachelle MARTIN, Épouse ROUSSEL – Marie, Françoise LEDUC, Veuve LE MERRER – Rosa-Jeanne, Élisabeth CARRE, Veuve LOYRAUX – René, Charles, Maurice MERCIER – Madeleine DEVILLE, Veuve MALVAISON – Jeanne, Yvonne GOUTTE-FARDE, Veuve VANNEY – Marie DOUARI-NOU, Veuve BRIAND – Fernande MARECHALLE, Épouse DUPONT – Angèle, Marie, Emmanuel LE FORESTIER, Veuve PROUST – Élisabeth DEL MEDICO, Épouse

GONSE – Evanguelia KIOKMENOGLOU, Épouse DESPOUY – Francis, René, Alain GARNIER – Louis HEIDET – Daniel, Pierre, James PETIOT – Camille, Alexandre COURTAUD – Raymonde, Émilienne ORCIER, Épouse DELTOUR – Yvonne, Hortense, Noémie DESSAINT – Jeanne NICOLAS, Épouse LEMAIRE – Jeanne MATHIAS, Épouse ALANORE.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées au Cimetière communal dans leur caveau de famille.

Albertine DROUET, née GRONGNARD, décédée le 9 septembre 1977 à Avrainville (Essonne) – Henri RAINNEAU, décédé le 11 octobre 1977 à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) – Alice ARDIN, née JEANRAT, décédée le 13 octobre 1977 à Aurillac (Cantal) – Marguerite WIJKHUISEN, née SERIS, décédée le 2 avril 1971 à Villers-sur-Mer (Calvados) – Abraham WIJKHUISEN, décédé le 19 mai 1977 à Villers-sur-Mer (Calvados) – Marcel CHAUZU, décédé le 22 octobre 1977 à Paris-15^e arrondissement.



REPRISE DE TERRAINS DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL

Le Maire de Sceaux informe la population qu'en vertu de l'arrêté municipal du 23 août 1977, il sera procédé, à partir du 1^{er} janvier 1978, à la reprise des concessions ci-après :

- concessions gratuites de cinq ans délivrées avant le 1^{er} janvier 1973 ;
- concessions décennales délivrées avant le 1^{er} janvier 1966 ;
- concessions trentenaires délivrées avant le 1^{er} janvier 1946, qui n'auront pas fait l'objet d'un renouvellement.

Les monuments et objets funéraires existant sur ces sépultures resteront à la disposition des familles pendant un an et un jour.

Révision annuelle des listes électorales

La révision des listes électorales a lieu du 1^{er} septembre au 31 décembre inclus.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Conditions à remplir

- Être de nationalité française.
- Avoir 18 ans à la date du 28 février 1978.
- Posséder son domicile réel dans la commune, ou y avoir sa résidence réelle et continue de six mois à la date du 28 février 1978, ou y exercer en qualité de fonctionnaire assujéti à résidence obligatoire, ou figurer personnellement pour la cinquième fois, sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales. Tout électeur ou toute électrice peut également, à sa demande, être inscrit sur la même liste que son conjoint.

Pièces à fournir

- Soit livret militaire, livret de famille ou fiche d'état civil, carte nationale d'identité, passeport, décret de naturalisation.
- Justification du domicile à Sceaux (quittance de loyer, de gaz et d'électricité, de téléphone, etc.).

Dépôt des demandes

Les demandes d'inscription peuvent être déposées pendant toute l'année et jusqu'au samedi 31 décembre 1977 inclus. Se présenter au Secrétariat de la Mairie - rez-de-chaussée - le lundi de 13 h 30 à 17 h 45, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 8 h 30 à 12 h. Au cours du mois de décembre, une permanence sera assurée le samedi de 14 h à 18 h. Les demandes sont déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, il est admis que sont également reçues en Mairie les requêtes :

- Adressées par correspondance, sous pli recommandé, par toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se présenter en personne (c'est le cas du malade, de l'infirme, du militaire, du Français établi à l'étranger...).
- Présentées par un tiers dûment mandaté agissant en l'occurrence aux lieux et places de l'intéressé (procuration sur papier libre indiquant les noms du ou des mandants et du mandataire). Pour prouver son identité, toute personne demandant à être inscrite devra joindre à sa requête, une fiche d'état civil, ou, s'il s'agit d'un Français établi à l'étranger, un certificat d'immatriculation délivré par le consulat.



C. BONOT

OPTIQUE - PHOTO

Opticien adaptateur de lentilles (souples et dures)

86, rue Houdan
☎ 661-16-26

SCEAUX

151, rue Houdan
☎ 350-29-38



Agréée et conventionnée par la Sécurité Sociale - Caisses civiles militaires et agricoles -
les principales mutuelles S.N.C.F. article 115 accidents du travail

CLINIQUE CHIRURGICALE

SERVICE D'URGENCE PERMANENT

40, RUE D'ESTIENNE-D'ORVES

FONTENAY-AUX-ROSES

AMBULANCE JOUR ET NUIT

CHIRURGIE GENERALE - CHIRURGIE VASCULAIRE ET OSSEUSE - UROLOGIE - NEUROLOGIE - NEURO-CHIRURGIE - GYNECOLOGIE - ORL - OPHTALMOLOGIE - RADIOLOGIE GENERALE, VASCULAIRE, NEURO-RADIOLOGIE - ELECTRO-ENCEPHALOGRAPHIE - RADIOLOGIE DENTAIRE, PANORAMIC - VERTEBROGRAPHIE - KINESITHERAPIE - BALNEOTHERAPIE - PODOLOGIE (SEMELLES ORTHOPEDIQUES) - PEDICURIE

Tél. : 660.88.11

AMBULANCES MUNICIPALES

TOUTES DISTANCES

NUIT et JOUR - Tél. : 631.69.22

175, rue de la Porte-de-Trivaux

92140 CLAMART

SANTE - CONFORT - SERVICE - Vente et location de cannes et béquilles - Matériel médical



Seule société agréée pour les transports des malades, indigents, relevant des bureaux d'aide sociale des communes

Services de garde

du dimanche 4 décembre 77 au dimanche 26 février 78

Médecins

Pharmaciens

Décembre

Dimanche 4 décembre

Dr LE VAN QUYEN Jacques, 118, rue Houdan 350.07.74

Dimanche 11 décembre

Dr MOUROT, 7, avenue des Quatre-Chemins 350.17.36

Dimanche 18 décembre

Dr PERIE, 31, rue des Pépinières 702.65.48

Dimanche 25 décembre

Dr RENAULT, 112, rue Houdan 661.19.93

Dimanche 4 décembre

M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux 661.10.59

Dimanche 11 décembre

Mme PIQUET-KUNTZ, 144 bis, av. du Gal-Leclerc .. 350.03.00

Dimanche 18 décembre

M. LAVERDET, 106, rue Houdan 661.00.62

Dimanche 25 décembre

Mlle LACOUR, 127, rue Houdan 661.00.76

Janvier

Dimanche 1^{er} janvier

Dr SILBERT, 5, boulevard Colbert 661.07.82

Dimanche 8 janvier

Dr VERDON, 31, rue des Pépinières 702.65.48

Dimanche 15 janvier

Dr BENOUAISCH, 138, av. du Général-Leclerc 660.74.87

Dimanche 22 janvier

Dr BESNARD, 46, avenue du Président-Roosevelt .. 661.02.45

Dimanche 29 janvier

Dr BLANC, 81, rue Houdan 661.17.28

Dimanche 1^{er} janvier

M. VARIN, 45, rue Houdan 661.00.91

Dimanche 8 janvier

M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux 661.10.59

Dimanche 15 janvier

M. PIQUET-KUNTZ, 144 bis, av. du Gal-Leclerc .. 350.03.00

Dimanche 22 janvier

Mlle LACOUR, 127, rue Houdan 661.00.76

Dimanche 29 janvier

M. LAVERDET, 106, rue Houdan 661.00.62

Février

Dimanche 5 février

Dr BOUIN, 101, rue Houdan 702.40.46

Dimanche 12 février

Dr GALVIN, 53, av. Georges-Clemenceau 702.38.38

Dimanche 19 février

Dr LE VAN QUYEN Jean, 31, rue du Dr-Roux 660.81.31

Dimanche 26 février

Dr LE VAN QUYEN Jacques, 118, rue Houdan 350.07.74

Dimanche 5 février

Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais 702.40.44

Dimanche 12 février

Mme THIEBAUD, 7, av. des Quatre-Chemins 661.16.12

Dimanche 19 février

M. VARIN, 45, rue Houdan 661.00.91

Dimanche 26 février

M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux 661.10.59

CLINIQUE CHIRURGICALE JOFFRE 12, boulevard du Maréchal-Joffre 92340 BOURG-LA-REINE

Conventionnée
avec
Sécurité Sociale
et Mutuelles
Accidents du tra-
vail

☎ 350.41.10

- Chirurgie générale et digestive
- Orthopédie - Traumatologie
- Gynécologie - Urologie
- Chirurgie des varices
- Chirurgie plastique et réparatrice
- Stomatologie
- Chirurgie maxillo-faciale
- Radiologie générale - Panoramic
- Télé-radiographie du crâne
- Laboratoire d'analyses

SERVICE D'URGENCES

Méto : Ligne de Sceaux - Station : Bourg-la-Reine
Autobus : 197 - Station : Place de la Résistance

URGENCES DE NUIT

En cas d'absence du médecin traitant habituel (et uniquement dans ce cas), appelez :

- Le 666.33.33, si vous habitez Sceaux-Centre ou le quartier du Parc ;
- Le 655.04.64, si vous habitez le quartier des Blagis.

Clinique Chirurgicale de l'Assomption

Chirurgie générale - Urologie - Gynécologie - Traumatologie - Radiologie
Chirurgie cardio-vasculaire - Maladies de l'appareil digestif - O.R.L. - Laboratoire d'analyses
24, avenue Victor-Hugo - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 661-07-99
Face le Lycée Lakanal 350-18-40 +

Conventionnée Sécurité Sociale - S.N.C.F. - R.A.T.P. - Mutuelles



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

☎ 660-44-66

Ouvert de 9 h 30 à 19 h, sauf dimanche sur rendez-vous

VENTES

LOCATIONS

CONSTRUCTIONS

NEUVES



BOURG-LA-REINE Calme

Beau living double, balcon sud jolie vue s/jardins, 2 ch., salle d'eau avec fenêtre, jolie cuisine, ch. cent. par radiateurs, pt imm. récent très soigné, parking, exceptionnel, 220 000 F.

L'HAY-LES-ROSES

Immeuble 1971, grand standing dans pte rue de pavillons près centre. Beau séjour ouest, 2 ch., gde entrée, belle cuisine, salle de bains + cab. toil., nbreux placards, ch. cent radiateurs + ch. service, park. inclus 320 000 F.

BOURG-LA-REINE Centre

Bel appt bien décoré, bien situé, beau séjour, loggia, 3 ch., gde entrée, pte cuisine, salle de bains + cab. toil., dressing, ch. cent. au gaz. Très bel imm. 1970, asc., jardins. Box inclus. 422 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES

Beau living double, balcon sud, 2 ch., entrée, jolie cuisine, salle de bains, placards, ch. cent. radiateurs, pt imm. récent pierre de taille, jardins, park. inclus. 289 000 F.

L'HAY-LES-ROSES Centre

Superbe appt avec loggia, terrasse, vue panoramique - Grand séjour + 4 ch., entrée, belle cuis. équipée meubles chêne, salle de bains + salle d'eau, 2 w.-c., gds dressings et placards, ch. cent. radiateurs. Imm. 1973 grand standing asc. et dans un très joli parc, garage inclus. 527 000 F.

SCEAUX Face Parc

Luxeux appt sur magnifiques jardins. Liv. double avec terrasse de 15 m² en sud, 2 ch., entrée, cuisine tte aménagée, belle s. de bains, dressing, ch. cent. radiateurs, asc. imm. haut standing, box inclus. 630 000 F.

BOURG-LA-REINE Centre

Idéal pour profession, belle maison pierre, séjour poutres, 5 ch., 3 bns, jolie cuis. équipée chêne, ss-sol, chaufferie mazout + PAVILLON récent avec séjour + ch., cuis. bns - le tout sur un beau terrain bien clos. 850 000 F.

LE PLESSIS-ROBINSON

Sur coteau, belle vue, jolie villa 1968 en pierre et crépi, liv. double 45 m², cheminée, terrasse sud, cuisine, 5 ch., s. de bns, salle d'eau, ss-sol, salle de jeux, chaufferie mazout + gd garage, jardin en espaliers. 780 000 F.

GOMETZ-LE-CHATEL - Neuf

1 000 m autoroute A 10 et centre commercial ULIS 2 - belle ferme neuve et de grand charme, liv. 40 m² + mezzanine 20 m², poutres anciennes, cheminée monumentale, en duplex 5 ch., 2 bns, ch. cent mazout, ss-sol, gd garage, magn. terrain 725 m² avec barbecue et terrasse. 850 000 F ss frais d'enregistrement.

FONTENAY-AUX-ROSES Métro

Jolie maison 1900, pierre, tout à neuf, r.-de-ch., entrée, 3 pièces + bureau ou cuisine, w.-c., lavabo - 1^{er} ét. séjour, cheminée, gde cuis., 2 ch., s. de bns, ch. cent. mazout, sous-sol, pt jdin bien clos. 475 000 F.

ANTONY Métro

Beau pavillon 1950, séjour double E/O. Belle cuis., 2 gdes ch, s. de bns, 2 w.-c., ss-sol complet, garage, ch. cent. mazout, joli jardin. 298 000 F.

L'HAY-LES-ROSES

Joli quartier, beau pavillon récent, plain-pied, liv. double, entrée, 3 ch, cuisine, salle de bains, placards - tout est impeccable - ss-sol total, garage, ch. service chaufferie gaz, agréable jardin. 550 000 F.

ET UN GRAND CHOIX QUE NOUS NE POUVONS PRÉSENTER ICI.

RÉCHERCHONS APPARTEMENTS ET VILLAS DANS LA REGION — PAIEMENT COMPTANT

PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune femme dactylo cherche emploi à mi-temps à Sceaux ou environs (ou à domicile). Tél. 350.47.42.

Jeune maman sérieuse, garderait bébé ou enfant à la journée. Tél. 702.97.27.

Jeune femme recherche poste hôtesse ou employée administrative sur Sceaux, Fontenay, Bagneux ou alentours. Titulaire certificat employé de bureau. Diplôme d'Etat, comptabilité et commerce. S'adresser à Mme Joëlle BAUCHER 13, avenue de Verdun, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

Secrétaire sténo-dactylo, 32 ans, recherche poste stable à Sceaux ou à proximité. Tél. (après 19 h 30) 661.19.23.

Jeune fille 18 ans, possédant C.A.P. ménagère et C.A.P. aide maternelle, cherche place chez particulier à Sceaux. Tél. 655.22.26, après 18 h.

OFFRE D'EMPLOI

Recherche personne pour travaux de dactylographie à domicile. Tél. 350.59.04.

COURS PARTICULIERS

Étudiante Allemande donnerait cours d'Allemand tous niveaux. Tél. 326.50.71.

Licencié en Anglais, titulaire de la maîtrise d'enseignement, préparant le C.A.P.E.S. et ayant séjourné un an à Londres, donnerait cours particuliers. Tél. 350.19.70.

Ingénieur Centrale Paris donne cours particuliers Maths-Physique en terminale, Math-Sup, Math-Spé, DEUG. Écrire à M. LAURENT 10, rue Paul-Couderc, 92330 SCEAUX.

VENTES

A vendre Méthode d'Anglais (disques et livres), niveau 3^e, 1^e langue. Tél. 655.21.38.

A vendre cause double emploi, canapé trois places transformable lit deux personnes, recouvert velours dralon, coussins en duvet. État neuf, prix intéressant. Vends également deux fauteuils recouverts velours dralon, plus table basse, fer forgé, stylée. Tél. 660.55.45.

A vendre machine à tricoter « SINGER 360 », avec meuble. Prix : entre 1 800 F et 2 000 F. Tél. 655.21.38.

A vendre poussette pour jumeaux, face à face, très bon état, 200 F. Tél. 702.82.68.

Particulier vend bahut en chêne clair. Longueur 1,28 m, hauteur 1,03 m. Prix à débattre. Tél. 350.34.25, de 12 h à 14 h.

IMMOBILIER

Particulier recherche maison à Sceaux, 6 pièces minimum. Tél. 661.26.87 ou 660.22.75.

Particulier à particulier vend à Sceaux, 5 pièces, séjour double, 3 chambres (83 m²) près métro. Prix : 320 000 F. Tél. 660.33.07.

Particulier loue petit pavillon dépendant d'une villa : 2 pièces + cuisine, meublé. Tél. 660.48.72.

DIVERS

Recherchons petite cuisinière à charbon pour **donner** à un couple de personnes âgées. Tél. 661.15.83, de 19 h à 20 h.

Les annonces de la rubrique « Offres d'emploi » sont seules payantes à raison de 5 F H.T. la ligne de 38 signes ou espaces. Toutes les autres annonces sont gratuites ; elles ne peuvent toutefois dépasser 10 lignes de texte (la ligne : 38 signes ou espaces).

Le Directeur de la publication : Pierre MONCEAUX

Pour un cadre de vie
de votre temps,

à **BOURG-LA-REINE**

72 et 81, boulevard du Maréchal-Joffre

☎ 660.34.88

**une équipe
2 magasins**

ROCHE BOBOIS

Pour vos cadeaux
et listes de mariage :

"la boutique"

78, boulevard du Maréchal-Joffre

☎ 702.67.80

elf

STATION SERVICE "LA RESIDENCE"

Gérant : J. GROLIER

AGENT-RELAIS PEUGEOT

Lavage — Graissage - Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX

☎ ROB. 85-23

elf

AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION

Dépositaire produits Hédiard et Fauchon

*

*

*

☎ 661-02-09

à votre service...

L'OCEAN

POISSONS ET CRUSTACES

ARRIVAGES DIRECTS

61, rue Houdan

92330 SCEAUX



CONFORT
ELECTRIQUE

Entreprise Générale d'Électricité

INSTALLATIONS ET DEPANNAGES
PAR UNE EQUIPE DE TECHNICIENS
A VOTRE DISPOSITION

R. SERVIGNAT & Cie

12, rue des Ecoles ~ 92330 SCEAUX

☎ 350-17-29

Ets ORTIN

Anciennement GELIN

15, avenue Georges-Clémenceau — 92330 SCEAUX

TAPISSERIE - LITERIE - DÉCORATION
Moderne - Style

RÉFECTIONS SOMMIERS ET MATELAS DANS LA JOURNÉE

☎ 661.17.67

PEINTURES - PAPIERS PEINTS - VITRERIE - DÉCORATION - RAVALEMENT

r. bourgoïn

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) — 92330 SCEAUX

☎ 702.59.17

- DEVIS GRATUITS -

MULTI

2 MAGASINS TOUT PRÈS

SCEAUX

(Gare de Robinson)

153, rue Houdan

PARKING

PLESSIS-ROBINSON

Parking devant le magasin

Place de la Libération

PARKING

**VENTE, ACHAT, LOCATION
ACCORD, RÉPARATION, PNEUMATIQUE, MÉCANIQUE**

Occasions

Pleyel - Erard - Gaveau

Steinway - Bechstein

Blüthner, etc.

Pianos



**Bédel
Masson**

25, rue de la Tour
92240 MALAKOFF

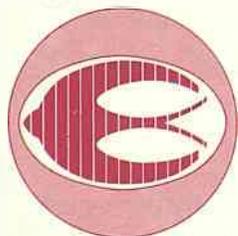
Téléphone : 657.08.18

Dépositaire

Sauter - Petrof - Bentley

Rameau - Weiss

Baldwin, etc.



L'HIRONDELLE

Au service de la table et du foyer

16, place du Général de Gaulle 92330 SCEAUX ☎ 702.68.60

*Cadeaux, listes de mariage
classique, contemporain, rustique*

MINOR s.a.r.l.